



**CCI FRANCE
MADAGASCAR**

L'ÉCO

de la semaine

26 septembre - 2 octobre 2020

SOMMAIRE

Filière vanille – Les commandes piétinent	3
Ralentissement des activités - Une perte estimée à 3 394 milliards d'ariary sur l'économie	3
Pays à faible revenu – Madagascar au premier rang en entrepreneuriat	4
Projet de développement urbain : Les professionnels du privé mobilisés	4
Tourisme – Le marché national bradé en ligne	5
Nations Unies – Madagascar propose un agenda global post-Covid	6
Entreprise – Le métier d'auditeur interne évolue	6
Assurance Aro : Bientôt des nouveaux produits adaptés au développement économique	7
Promotion de l'entrepreneuriat : un groupe d'experts se mobilise	7
Sainte-Marie : Reprise progressive du tourisme, des offres promotionnelles lancées	8
Sauvegarde environnementale et sociale : Le projet CASEF implique les maires et les chefs de district	8
Filière tourisme : Un manque à gagner de plus de 750 millions d'euros	9
Air Madagascar : Annulation de vols !	9
Développement des infrastructures : Huit projets en cours de réalisation dans le cadre du 11e Fed	10
QMM – Visite inopinée du ministère de l'environnement	10
Entrepreneuriat – Procédures de création d'entreprise en ligne	10
Transport aérien : Nouvelle menace sur la sûreté et la sécurité aérienne	11
Marché interbancaire de devises - Le dollar frôle la barre des 3 900 ariary	11
Tourisme national : Les opérateurs invités à développer des offres promotionnelles	12
Retrait de l'autorisation à Air Madagascar : Explications de l'ambassade de France	12
Michel Domenichini Ramiamanana : Pour un processus d'industrialisation par étape	13
Filière pêche : Plus de 500 millions USD de perte par an	13
Période post-COVID : Andry Rajoelina propose l'effacement de la dette des pays vulnérables	14
Kraoma-Brieville – Un ultimatum de 72 heures pour le DG	15
Transport aérien – Air Madagascar dans l'impasse	15
CTM : 5 chèques-vacances pour chaque employé de la JIRAMA	16
Internet mobile Lancement du Sanza touch par Orange en collaboration avec Google	16
Transports aériens : L'ACM en pleine restructuration selon son DG	17
MEAH : "Le développement de Madagascar est possible"	17
Ouverture de Nosy Be – Confusion des conditions de rapatriement	18
Redressement d'Air Madagascar : la réinjection de fonds est une possibilité	18
SOLIDIS – SOFIGIB : Mise en place d'un fonds de garantie de 35 millions USD au Burkina Faso	19
Relance des activités touristiques : Pourquoi attendre le gouvernement ?	19
Loi sur le développement industriel à Madagascar - Un point de discord dans le document	20
Réouverture des vols à Nosy-Be : Ethiopian Airlines obtient gain de cause	20
Premier vol opéré par Ethiopian Airlines: 25 résidents de Nosy Be rapatriés	21
Alimentation en eau : des «UTC» à installer dans huit quartiers de Tana	21
Retour en force des embouteillages : la centralisation du pays en cause	22
Tourisme – Redémarrage en douceur sur l'île aux parfums	23
Ouverture limitée du ciel de Nosy Be - Air Link emboîtera le pas d'Ethiopian Airlines	23
Madagascar – BAD : Un prêt de 27 millions USD pour développer les chaînes de valeur agricoles à Atsimo Andrefana.	24
Transformation numérique: 143 millions de dollars de la Banque mondiale.	24
Relance de l'économie – ARO veut tirer profit de la nouvelle loi	25
Protection de l'environnement : L'ambassade de l'Inde passe à l'énergie verte	25

Filière vanille – Les commandes piétinent

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 26 SEPTEMBRE 2020

La rencontre entre les opérateurs de la vanille de Sava et le président de la République, Andry Rajoelina, en début de semaine a insisté sur la révision des prix. Il a été question des prix de référence minimum de la vanille à l'export, des prix d'achat de la vanille verte au niveau des planteurs ou encore les marges pour les intermédiaires et les autres maillons de la chaîne.

Quatre représentants ont été entendus par le président en présence des ministres du Commerce et de l'Agriculture à Sambava, le 18 septembre dernier, lors de la tournée du Président Andry Rajoelina dans la région Sava. Le représentant des planteurs a rappelé le faible prix du kilo de la vanille verte qui est resté à la barre de 70 000 ariary cette année.

Doute

« Cultiver la vanille exige beaucoup d'investissement en amont pendant trois ans au minimum. La sécurisation des pieds de vanille dans les champs en attendant l'ouverture des campagnes en est un autre. Le mauvais état des routes depuis les diverses zones de plantation jusque chez des collecteurs ou préparateurs impacte sur les produits. Nous sommes trop tristes d'entendre qu'au bout de la chaîne, la vanille se vend à 250 dollars alors qu'on nous les achète à 40

000 ariary, maximum 70 000 ariary.» déplore un représentant des planteurs.

Un préparateur-acheteur a plaidé la cause des planteurs en insistant sur le prix. «Est-il, s'il vous plaît, possible de réviser ce prix minimum à l'export de 960 000 ariary. Autrement, le prix d'achat minimum chez le planteur a dû être fixé à 100 000 ariary pour qu'il n'y ait pas trop d'écart entre le prix depuis le planteur jusqu'au bout de la chaîne.» suggère-t-il. Le représentant des exportateurs se dit être prêt à respecter les 250 dollars de prix FOB minimum à l'export. « Seulement, il faut savoir qu'il existe plusieurs catégories de qualité de vanille. Si l'on prend ces 250 dollars pour le prix d'une basse ou d'une moyenne qualité, à combien devrait-on alors vendre la meilleure qualité ? Par ailleurs, 80% d'entre nous n'avons pas encore eu de commandes à cause de ce prix » apprend le représentant des exportateurs. Les importateurs de vanille à l'étranger douteraient de ce prix minimum, jugé flou vu l'incertitude sur la qualité de la vanille correspondante. Alors que la campagne d'exportation a débuté le 15 septembre dernier. Par ailleurs, les requêtes soulèvent l'importance de la mise en place d'une « école de la vanille » pour la professionnalisation de la filière.

Ralentissement des activités des entreprises - Une perte estimée à 3 394 milliards d'ariary sur l'économie

SOLANGE HERINIAINA | LA VÉRITÉ | 26 SEPTEMBRE 2020

Précision. Si le ministère de l'Economie et des Finances a déjà tablé un taux de croissance économique de 0,8 % cette année et un taux de pression fiscale à hauteur de 8 %, le rapport de l'enquête concernant l'impact de la Covid-19 sur les activités des entreprises, mené par l'Institut national des statistiques (INSTAT) et publié cette semaine, a évalué le ralentissement des activités économiques. Le manque à gagner est estimé à 3 394 millions d'ariary. « Depuis le 15 janvier 2020, 71 % des entreprises ont déclaré une baisse de la demande. Par ailleurs, 90 % d'entre elles ont affirmé une baisse de leur production. La première évaluation a fait ressortir une baisse de 47 % du chiffre d'affaires (CA) des entreprises au mois de mai 2020 par rapport à la même période de l'année 2019.

Cette baisse est estimée à 3 394 milliards d'ariary en valeur, soit -6,7 % du produit intérieur brut (PIB) au

prix courant de l'année 2019. Ce ralentissement des activités concerne toutes les entreprises, bien que son intensité soit spécifique dans chaque société. Par rapport à leur forme juridique, les entreprises individuelles sont les plus touchées, avec un glissement annuel du CA de -65,1 %. Et par rapport à leur taille, les entreprises intermédiaires, dont le CA est compris entre 200 millions et 4 milliards d'ariary en 2019, ont connu la régression la plus forte avec -51,2 % », note le document.

Un scénario pessimiste pour l'avenir

Malgré la reprise des activités économiques, les chefs d'entreprise prévoient encore une baisse de leur chiffre d'affaires et de l'emploi ce mois-ci. Même si la période de l'enquête se situe déjà en plein confinement partiel, les employeurs prévoient encore une baisse en termes de chiffre d'affaires et de l'emploi jusqu'à ce mois de

septembre. « L'hypothèse la plus probable serait que pour les petites, moyennes et grandes entreprises, ces dernières prévoient une baisse moyenne de 48 % de la valeur des ventes et de 15 % pour l'emploi avec une chance sur deux de réalisation. Il a été constaté que 72 % des petites, moyennes et grandes entreprises prévoient une diminution de leurs CA et 28 % parmi elles indiquent que leurs emplois seraient en baisse. Pour les microentreprises, 67 % ont déclaré une chute de leurs CA. Ces baisses seraient pires dans le scénario pessimiste, respectivement de 59 % et de 41 % pour le chiffre d'affaires et l'emploi, avec moins d'une chance sur deux de se réaliser. Cependant, le scénario optimiste prévoit une hausse en glissement annuel de 9 % des chiffres d'affaires et de 29 % pour l'emploi », note l'Institut national des statistiques dans son rapport.

Pays à faible revenu – Madagascar au premier rang en entrepreneuriat

TSIORY FENOSOA RANJANIRINA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 26 SEPTEMBRE 2020

C'est dans le cadre du rapport annuel sur les enjeux et défis de l'entrepreneuriat révélé hier que Madagascar se hisse au premier rang devant d'autres pays à faible revenu, en termes de taux d'activité entrepreneuriale. La Grande Île surclasse le Maroc, l'Égypte, l'Inde et le Pakistan. Ils figurent parmi les cinquante pays dans le monde où est réalisée, chaque année, la plus grande enquête mondiale sur l'entrepreneuriat menée par le Global Entrepreneurship Monitor. Ce vaste réseau de chercheurs dispose d'une équipe dans chaque pays.

La Professeure Claudine Ratsimbazafy est la dirigeante des représentants à Madagascar. Lors de la présentation publique du rapport, hier, elle expose « Le taux d'activité entrepreneuriale à Madagascar est de 19,5%, plaçant le pays au huitième rang mondial mais premier parmi les pays à faible revenu. Cela signifie que Madagascar fait partie des pays dynamiques en termes de création d'entreprises. L'égalité homme femme reste acquise dans ce domaine.

» Selon le rapport, le taux d'activité entrepreneuriale chez les femmes est de 19,6% et chez les hommes il équivaut à 19,3%.

À Madagascar, le montant investi par l'entrepreneur dans le lancement d'une startup ou entreprise en germination, est de 104 dollars, d'après le rapport. Il s'agit du montant minimal au monde. D'après la Professeure Claudine Ratsimbazafy, « Le montant maximal s'élevant à 21 000 dollars est enregistré en Corée du Sud. Une situation qui interpelle en sachant qu'il y a cinquante ans passés, ce pays a été au même niveau de développement que Madagascar. »

Entrepreneuriat émergent

Le taux d'activité entrepreneuriale figure parmi les thématiques centrales du rapport présenté hier et traitant des résultats d'enquêtes couvrant la période 2019-2020. Parmi les personnes enquêtées, 81,1% affirment vouloir gagner la vie en entreprenant. Par rapport à la répartition des secteurs, le commerce de détail arrive en tête

et intéresse 33,9% des entrepreneurs devant l'agriculture, la manufacture, les services professionnels, les exploitations minières, les services sociaux, les transports et les technologies.

Selon Harimino Rakoto, directrice générale de l'Institut national des sciences comptables et de l'administration d'entreprises ou Inscæ, « Les jeunes notamment les étudiants axent leurs idées d'entreprise autour du commerce. Pour les plus courageux, les revenus ainsi obtenus seront réinvestis dans une autre activité de longue portée, de nature durable et à forte valeur ajoutée. »

À l'Inscæ où on enseigne l'entrepreneuriat, le rapport d'hier résulte d'une étroite collaboration avec les experts de l'Instat ou Institut national de la statistique. Ces deux instituts publics collaborent dans la confection du rapport sur l'entrepreneuriat depuis trois années successives, avec le soutien de l'Université du Québec à Trois-Rivières au Canada.

Projet de développement urbain : Les professionnels du privé mobilisés

RIANA R. | LES NOUVELLES | 26 SEPTEMBRE 2020

Assurer le développement urbain en mobilisant les acteurs du secteur privé et le monde académique. Dans cette optique, le ministère de l'Aménagement et des travaux publics (MATP) a signé un accord de partenariat avec l'Association des professionnelles de l'urbain de Madagascar (Apum) et l'Institut supérieur de technologie d'Antananarivo (IST), le 24 septembre à Anosy.

« Nous avons besoin de techniciens spécialisés dans l'urbanisme pour assurer la gestion effective du développement des villes », a fait savoir le MATP. A rappeler qu'en 2012, ce département a soutenu la création d'une formation spécialisée en urbanisme et architecture auprès de l'IST, visant essentiellement à accompagner les jeunes

sortants vers l'emploi, après leurs études.

La mise en place d'une plateforme d'échanges et d'écoute entre l'administration et la société civile ainsi que le développement des Partenariats public-privé (3P) ont été également annoncés, à l'issue de la cérémonie de signature d'accord de partenariat.

Force est de constater que le développement urbain figure parmi les grands travaux du MATP. C'est pourquoi, un vice-ministère en charge des Nouvelles villes a été mis en place l'an passé. Parmi les projets phares figure la construction de nouvelles villes afin de désengorger Antananarivo, mais aussi celle de logements sociaux dans plusieurs provinces de Madagascar.

Tourisme – Le marché national bradé en ligne

HARILALAINA RAKOTOBÉ | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 26 SEPTEMBRE 2020

Le secteur recommence à vivre progressivement. La promotion de la destination Madagascar pour les Malgaches devient un impératif.



Une communication intensive de ces offres promotionnelles et de la plateforme est prévue.

Remise à niveau. Le concept de tourisme national était sur toutes les lèvres dès lors que les vols internationaux étaient suspendus en début de confinement. Dans une optique de relance de l'économie du tourisme à Madagascar, le ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie (MTTM) avec la coordination opérationnelle de l'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) entendent initier le développement du tourisme national à Madagascar à travers la création d'un site web dédié aux offres promotionnelles.

Présenté en fin de semaine à la gare routière Maki, le site web www.bonsplans-tourisme-madagascar.com ambitionne de monter une plateforme pour rassembler les offres à bas prix disponibles sur tout le territoire national. L'idée étant d'améliorer l'attrait des activités et sites habituellement prisés par les visiteurs internationaux, pour les touristes nationaux.

« Pour ce faire, les opérateurs sont invités à développer des offres promotionnelles sur une période déterminée. L'offre doit porter sur l'octroi d'une remise sur la totalité ou

sur une partie de leurs capacités ou de leurs services, et sur la base du tarif public le moins cher » explique Yves Maurice Rakotoniaina, directeur général du tourisme au sein du MTTM.

Revalorisation

Ainsi cette plateforme regroupe une base de donnée exhaustive d'établissements d'hébergement et de restauration, d'entreprises de voyages et de prestations touristiques, de guides touristiques, de transporteurs sur les lignes nationales et régionales ou encore de parcs que ce soit nationaux ou régionaux.

« Nous disposons de ressources importantes, des atouts non négligeables. Il s'agit dorénavant de revaloriser le tourisme national dans la mesure où ce dernier représente l'alternative la plus avantageuse pour atténuer les impacts de la saisonnalité subis par le secteur lorsque la santé et la rentabilité de l'industrie touristique dépendent le plus souvent de l'affluence apportée par la venue des touristes étrangers » suggère Jimmy Joharison, directeur de la communication à l'ONTM.

Avant l'avènement du covid19, la mauvaise répartition de ce marché

national était pointée du doigt par les offices régionaux à l'image de la région SAVA par exemple qui ne recense que trois mille touristes à l'année alors que de l'autre côté l'Isalo Ihorombe en compte environ trente mille, tout en ambitionnant d'améliorer leurs performances. Tout ce petit monde touristique est à présent sur le même pied d'égalité.

« Les activités peuvent redémarrer grâce à ces mesures d'ouverture des nationales ainsi que ces initiatives d'offres promotionnelles. Cependant Isalo Ihorombe a toujours eu pour vocation d'attirer une clientèle étrangère. Les nationaux préférant généralement le tourisme balnéaire de masse à l'instar des vacances dans le Boeny ou encore dans la région Atsinanana. Charge pour nous de nous adapter à ce nouveau contexte en incitant les touristes nationaux à venir dans notre région avec des arguments qui nous seront propres » s'enthousiasme Manitra Ratolojanahary, directeur exécutif de l'office du tourisme Isalo Ihorombe.

Nations Unies – Madagascar propose un agenda global post-Covid

GARRY FABRICE RANAIVOSON | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 28 SEPTEMBRE 2020

« Un agenda global post-Covid ». C'est ce que Madagascar propose pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire causée par la pandémie du coronavirus. Une proposition soulevée dans le discours prononcé par Christian Ntsay, Premier ministre, à l'occasion de la 75e Assemblée générale des Nations Unies (ONU), samedi.

« Madagascar considère qu'il est urgent de combler rapidement le retard que le monde a accumulé dans les réflexions et actions communes et synergiques face aux impacts de la Covid-19 », déclare le locataire de Mahazoarivo, dans son allocution préenregistrée et diffusée à la tribune de l'ONU. Il ajoute que la pandémie « a mis en lumière les limites du multilatéralisme en termes de coopération dans le domaine de la santé, et qu'il est fondamental de corriger sur un nombre de domaines variés et importants (...) ».

Selon le chef du gouvernement, « l'apparition inattendue et la virulence de la Covid-19 ont mis au jour nos

insuffisances collectives face à une menace commune ». L'agenda global post-Covid proposé par la Grande île vise à ce que les effets induits par la pandémie de coronavirus « ne remette pas en cause l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030 ». Il sera sous la houlette des Nations Unies, selon le Premier ministre.

Omission

L'initiative soulevée par le Premier ministre à la tribune de l'ONU implique ainsi, quelques « impératifs ». La mise en place de mécanismes de financement des systèmes de santé est, notamment, souligné. Elle prévoit, également, la conception et la promotion « d'un nouveau concept (...) favorisant les initiatives globales, régionales et locales dans la production des intrants médicaux, notamment, des médicaments et des vaccins ».

Dans son allocution, Christian Ntsay a souligné le fait que le remède traditionnel amélioré CovidOrganics (CVO), a été pour beaucoup dans « la

maîtrise de l'expansion de la Covid-19 à Madagascar ». Tablant sur son bilan dans la lutte contre le coronavirus, justement, la Grande île compte officialiser prochainement la production industrielle du CVO sous forme de gélule, baptisé CVO+.

Pour la deuxième année consécutive, Andry Rajoelina, président de la République, laisse à Christian Ntsay, le rôle de parler au nom de la nation malgache devant l'Assemblée générale des Nations Unies. La pandémie de Covid-19 étant, le rendez-vous a adopté une formule inédite cette année. Les déplacements habituels à New York ne se sont pas faits. Les discours ont été préenregistrés.

Certes, la pandémie du coronavirus est le principal sujet d'intérêt international. Seulement, le Premier ministre a omis de soulever à la tribune mondiale la principale bataille diplomatique menée par Madagascar. Il n'a pas pipé mot sur le sujet qu'est la rétrocession des îles éparses.

Entreprise – Le métier d'auditeur interne évolue

HARILALAINA RAKOTOBÉ | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 28 SEPTEMBRE 2020

Rehausser l'audit interne à un niveau international. C'est dans cet ordre que les auditeurs internes membre de l'« Institute of International Auditors Madagascar » ont procédé au recrutement de nouveaux membres, samedi à Ankorondrano. « L'association des auditeurs et Contrôleurs internes de Madagascar (AACIM) a été mise en place il y a de cela plus de quatre années. Cependant, la nécessité de normalisation de ce métier nous a incités à intégrer la branche internationale de l'IIA Global basé en Amérique. L'objectif étant de standardiser et de professionnaliser la pratique professionnelle de l'audit interne à Madagascar afin de mieux répondre aux attentes de nos entreprises et organisations » explique Dani Soloarisendra, président de l'IIA Madagascar.

Une façon pour ce responsable d'exposer une certaine lacune dans ce domaine d'activité et de suggérer des propositions pour aligner les méthodes de manière à renforcer la crédibilité des audits internes effectués dans

les entreprises. Pour atteindre ces objectifs de rehaussement de niveau, l'IIA propose quelques alternatives disponibles pour les auditeurs internes à Madagascar.

Intégrité

A ne citer que l'accès à une plateforme d'apprentissage hébergée par l'IIA qui propose des cours de formation sur le Web. La possibilité d'accroître le professionnalisme de l'auditeur interne en obtenant des qualifications et certifications professionnelles reconnues au niveau international délivrées par l'IIA.

De par sa position dans la hiérarchie d'une entreprise, l'auditeur interne se doit d'avoir une vision objective pour évaluer les risques au sein de la société. « Dans le cadre de missions d'assurance, l'auditeur interne procède à une évaluation objective en vue de formuler des opinions ou des conclusions sur une entité, une opération, une fonction, un processus, un système ou d'autres domaines.

L'auditeur interne détermine la nature et le périmètre d'intervention de la mission d'assurance. L'auditeur interne ne doit pas ainsi, se laisser influencer lors de la formulation des conseils et recommandations adéquates pour développer l'entreprise » rajoute le président de l'IIA Madagascar.

Le contrôle interne est un processus exécuté par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres d'une entité et conçu pour fournir une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs dans différentes catégories dont l'efficacité et l'efficience des opérations, Fiabilité du reporting financier, Conformité avec les lois et règlements applicables.

Tandis que l'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide une organisation à atteindre ses objectifs.

Assurance Aro : Bientôt des nouveaux produits adaptés au développement économique

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 28 SEPTEMBRE 2020

Leader du secteur de l'assurance à Madagascar depuis plus de 45 ans, ARO est un partenaire du développement qui accompagne les entreprises et les particuliers dans leurs activités, les protège contre les aléas de la vie. Ses projets soutiennent l'économie du pays.

Adoptée par les deux Chambres du parlement, la nouvelle loi sur les assurances n'attend plus que son décret d'application pour être effective. Les compagnies d'assurance se préparent déjà pour s'adapter à la nouvelle législation résolument tournée vers le développement.

Assurance indicielle

A l'instar de Aro qui mettra bientôt sur le marché de nouveaux produits qui vont dans l'esprit de développement prévu par cette nouvelle loi. On peut citer, entre autres produits spécifiques, l'assurance scolaire, et surtout l'assurance indicielle. Si les deux premières sont des classiques, par contre l'assurance indicielle est une nouveauté. Il s'agit d'un nouveau type d'assurance qui se développe pour permettre aux agriculteurs de mieux faire face aux aléas du changement climatique. Contrairement à l'assurance agricole traditionnelle qui définit son tarif en fonction de la probabilité de sinistre, sur la base du rendement de l'année précédente, l'assurance indicielle utilise des indices météorologiques, telles que l'humidité, la pluviométrie, la température, et la collecte des données satellitaires pour anticiper et gérer le risque. Cet outil

innovant qui a l'avantage d'être plus



Photo : L'Express de Madagascar

abordable pour les agriculteurs est actuellement développé grâce au projet d'adaptation des chaînes de valeurs agricoles au changement climatique par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sur financement de la coopération allemande. Aro dont l'Etat est actionnaire majoritaire, est bien évidemment partie prenante dans ce projet de développement très utile pour l'économie malgache basée encore et toujours sur le secteur agricole.

Nouvelle vision

C'est justement dans cet esprit d'efficacité et de développement que le tout nouveau Directeur général de l'assurance Aro entend mener la compagnie. Nommée au mois de mai

dernier par le Conseil d'Administration sur la base d'un appel à candidature, la jeune Lantonirina Andrianary, première femme à occuper ce poste, est le genre d'un manager qui a l'assurance dans la peau. Ancienne de la maison, pour y avoir occupé auparavant un poste de cadre dans le département technique, elle a été choisie parmi 45 candidats. Elle entend appliquer une nouvelle vision au sein de la compagnie. Lantonirina Andrianary qui avait également un poste à l'étranger est revenue pour répondre à ce qu'elle appelle « l'appel du pays » est disposée à mettre ses compétences au service de la compagnie Aro. Son premier chantier qui est déjà en cours est la modernisation de Aro qui est déjà certifiée ISO 900-2015. « J'ai pris ma fonction en pleine période de confinement et malgré les contraintes, nous en avons profité pour démarrer le processus de digitalisation », déclare celle qui veut faire de Aro une compagnie d'assurance visionnaire. Une vision moderne contenue dans un plan d'action en 12 points, et dont le principal objectif est de faire de Aro, non seulement un assureur fiable, efficace et de confiance, mais également un partenaire pour tous les clients qui vont bénéficier d'un programme de fidélisation.

Promotion de l'entrepreneuriat : un groupe d'experts se mobilise

RIANA R. | LES NOUVELLES | 28 SEPTEMBRE 2020

Relancer l'entrepreneuriat local. Telle est la principale ambition d'un groupe d'experts qui a mis en place le site web entrepreneuriat.mg durant la période de confinement.

Cette initiative contribue à la démocratisation de l'entrepreneuriat, qui est d'habitude perçu comme étant réservé à une certaine catégorie de personnes. "Ce site propose, en langue malagasy et gratuitement, des contenus conçus par des professionnels. Il devra donc combler les lacunes laissées par la gamme de services existante qui est, soit payante, soit en langues étrangères, soit en présentiel uniquement", a expliqué Njaka Rajaonarison, le fondateur du cabinet Esprit d'entreprise (EdE).

Le site accorde une attention particulière aux entreprises individuelles, c'est-à-dire les entreprises qui s'enregistrent auprès des centres fiscaux et non auprès de l'EDBM. Aussi, ceux qui le consultent ont accès aux diverses informations, notamment les frais et dossiers nécessaires (Nif, Stat, RCS) pour la création de cette catégorie d'entreprise.

Cette démarche contribuera à la formalisation des activités économiques dans le pays, l'un des grands défis de l'administration en ce moment. Selon les chiffres de l'administration fiscale, Madagascar compte plus d'un million de personnes en activité économique mais ne recense que 350.000 contribuables disposant de Numéro d'identification fiscale (Nif).

Sainte-Marie : Reprise progressive du tourisme, des offres promotionnelles lancées

ANTSARA R. | MIDI MADAGASIKARA | 28 SEPTEMBRE 2020

Les impacts de la crise de la pandémie de Covid-19 sont énormes, pour les opérateurs du secteur du tourisme, entre autres, les hôteliers et les restaurateurs. Avec le retour progressif à la normale, les entreprises du tourisme lancent des offres promotionnelles, afin d'accélérer la reprise des activités. C'est le cas du site « Le Lakana », qui a rouvert ses portes et celles de ses bungalows en bord de lagon et sur l'eau, au début de ce mois de septembre 2020. « Nous proposons une évasion garantie avec un bol d'air marin pur... à la découverte de l'île Sainte Marie. Les clients y rêveront des aventures de la flibuste en longeant l'île aux forbans et

en allant visiter le cimetière des pirates ... ils iront vagabonder jusqu'aux Piscines Naturelles, déguster une langouste grillée ou jouer les robinsons à l'île aux nattes ... ou encore découvrir la mangrove de la baie d'Ampanihy en bateau ... Sur cette île, il y a des Saint Mariens vivant de la pêche et de la cueillette des nombreuses plantes, épices, fleurs, fruits, etc. Certes, les touristes vont en oublier qu'un virus existe quelque part », avancent les responsables auprès de Lakana Sainte-Marie. Mais ce n'est pas tout. Pour les passionnés de sport de plein air, ils ont également cité les virées en quads et motos, plongée, kite surf, paddle, VTT,

golf (9 trous), escalade, kayak, et hamac. Bref, des attractions qui pourraient séduire aussi bien les touristes locaux qu'étrangers. D'après les informations, la destination Sainte-Marie bénéficie déjà actuellement de deux vols par semaine, le jeudi et le dimanche. Plusieurs nouvelles compagnies de transport par bateau sont également apparues dernièrement. En effet, tous les opérateurs touristiques de Sainte Marie « Nosy Boraha » travaillent main dans la main pour promouvoir cette destination sous le slogan « une île... un jardin... une histoire ».

Sauvegarde environnementale et sociale : Le projet CASEF implique les maires et les chefs de district

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 28 SEPTEMBRE 2020

Six sessions de formation en matière de sauvegarde environnementale et sociale ont été organisées dernièrement par l'AT CASEF au profit des maires et des chefs de district dans les régions Analanjirofo et Atsinanana.

L'AT CASEF constitue une assistance technique composée du bureau d'études INSUCO, du CIRAD et du Centre Technique Horticole de Tamatave, qui met en œuvre les activités du projet CASEF (Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière) visant à développer des filières d'exportation sur la côte Est de Madagascar. Plus précisément, 46 personnes, dont une trentaine de maires, 7 chefs de district, des chefs de cantonnement forestier, des agents environnementaux des deux directions régionales de l'agriculture, élevage et pêche concernées, ont participé à ces sessions de formation. L'objectif global de cette formation consiste à sensibiliser les participants sur l'importance de la préservation de l'environnement et le respect des droits des personnes susceptibles d'être affectées par le projet CASEF. La formation vise également à présenter les effets négatifs potentiels des investissements du projet et les mesures d'atténuation prévues.

Gestion des plaintes. Il faut savoir que de nombreux thèmes ont été abordés dans le cadre de ces sessions de formation. On peut citer entre autres, la législation malagasy et les politiques

de la Banque Mondiale sur lesquelles sont basées les mesures de prévention et d'atténuation des risques et effets environnementaux et sociaux négatifs potentiels. Les actions à conduire pour éviter ou limiter les effets négatifs des activités du projet sur l'environnement, les populations et leurs biens ou pour bonifier les effets positifs, y ont été également soulevés. A titre d'illustration, la sécurisation foncière des sites de plantation, la réalisation de reboisements compensatoires, la collecte et l'enfouissement des sachets plastiques après mise en terre des plants, s'imposent. Le mécanisme de gestion des plaintes, n'est pas en reste. Ce qui donne la possibilité à chaque partie prenante du projet de faire des doléances ou de déposer des plaintes qui seront transmises, sans déformation de leur contenu, et examinées dans les meilleurs délais par les personnes ou structures habilitées.

Synergie d'actions. Toujours dans le cadre de ces formations, des échanges fructueux ont eu lieu entre l'AT CASEF et les acteurs communaux. Ce qui permettra de renforcer la synergie d'actions entre les deux parties en ce qui concerne la préservation de l'environnement, la sécurisation foncière



Les acteurs communaux participant à la session de formation organisée à Fénériver-Est.

celui de Soanierana au nord. Ses appuis se concentrent principalement sur la formation technique des producteurs, le renforcement institutionnel des organisations de producteurs et des coopératives, ainsi que sur la commercialisation de leurs produits. De leur côté, les participants ont salué l'initiative de l'AT CASEF tout en formulant des suggestions et des doléances, afin d'être mieux associés dans l'avenir aux activités du projet. Ils se sont engagés à veiller dans le cadre de leurs responsabilités, à l'application des mesures de sauvegarde environnementales et sociales dont ils sont maintenant bien imprégnés, afin d'assurer la durabilité des actions promues par le CASEF.

Filière tourisme : Un manque à gagner de plus de 750 millions d'euros

NANDRIANINA A. | LA GAZETTE DE LA GRANDE ÎLE | 28 SEPTEMBRE 2020



La filière tourisme est le plus impacté de tous par la pandémie de Covid-19. Près de 1,5 million d'habitants dépendent de la filière à Madagascar et se trouvent dans une situation extrêmement précaire. Il est aussi l'un des plus gros pourvoyeurs de devises pour la Grande Ile et représente 300 000 emplois directs et indirects. 44 000 emplois directs et 30 000 emplois indirects de la filière tourisme ont été menacés par la pandémie de Covid-19. C'est le rapport du Plan Multisectoriel d'Urgence de Madagascar publié par la primature en juillet 2020. Les opérateurs touristiques du pays sont à bout de souffle, après la fermeture des frontières et la suspension des vols internationaux et nationaux

suivis des mesures de confinement. Tous les acteurs du tourisme affirment avoir perdu 100 % de leurs revenus. Ces derniers sont supposés offrir des remises exceptionnelles pour faire face à la Covid-19, après les arrêts des activités durant tout ce temps. Par ailleurs, l'allègement des charges fiscales cette année pour les entreprises n'est pas suffisant pour traverser la crise. Le programme de prêt à taux zéro équivalant à un mois de salaire aux employés au chômage affiliés à la Caisse nationale de prévoyance sociale, n'est pas assez convaincant pour remettre de cette crise sanitaire. Ce qui ne fait que saturer les dettes des employés. Quelles sont les meilleures

stratégies du ministère du Tourisme pour le développement du secteur après le coronavirus ? L'application des offres exceptionnelles ne conduit qu'à la ruine des opérateurs touristiques. Le ministère du Tourisme doit apporter son soutien à tous les opérateurs pour contribuer ensemble au développement du secteur touristique. Des défis de grandes tailles restent à relever. La filière risque d'être la dernière à se rétablir, une fois que la situation sanitaire sera passée. Le secteur tourisme a subi un manque à gagner s'élevant aujourd'hui à plus de 750 millions d'euros à cause de la Covid-19.

Air Madagascar : Annulation de vols !

NANDRIANINA A. | LA GAZETTE DE LA GRANDE ÎLE | 28 SEPTEMBRE 2020

La compagnie Air Madagascar annonce que le vol MD050 du lundi 28 septembre 2020 est annulé. Air Madagascar a en effet été informé par l'aviation civile française que les vols d'Air Madagascar au départ d'Antananarivo ne pourront plus prendre de passagers jusqu'à nouvel ordre. La compagnie est actuellement à la recherche de solution afin de résoudre ce désagrément. Il fallait faire un accord avec Air France, car Air France n'a pas l'autorisation de ramener des passagers de la France vers Madagascar. Par réciprocité, pourquoi Air Madagascar aurait-elle le droit de ramener des passagers

vers la France ? L'Etat malgache devrait se réveiller et se prononcer face à une telle décision, Air France veut être libre sans concurrence aérienne, avec sa desserte sous prétexte, un vol de rapatriement trois fois par semaine. Il faut aussi arrêter de prendre les passagers d'Air Madagascar en otage et les prendre pour des vaches à lait ! Air France n'a jamais arrêté ces vols depuis mars sur le parcours Tana-Paris certes, mais au moins tous les passagers avec des billets d'avion Air France ont pu être embarqués sans payer de supplément !

Développement des infrastructures : Huit projets en cours de réalisation dans le cadre du 11e Fed

RIANA R. | LES NOUVELLES | 29 SEPTEMBRE 2020

Près de deux tiers des financements prévus dans le 11e Fed portent sur l'appui aux projets d'infrastructures, dont huit sont en cours de réalisation à Madagascar.

L'appui aux projets d'infrastructures figure parmi les axes d'intervention de l'Union européenne à Madagascar. Sur les 518 millions d'euros approuvés dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (11e Fed), 204 millions d'euros sont consacrés aux projets d'infrastructure. Huit projets dans ce domaine sont déjà signés et en cours de mise en œuvre dans le cadre du Programme indicatif national (PIN) financé par le 11e Fed.

Ainsi, le programme « Infrastructures en support au développement économique » bénéficie de ce financement de 204 millions d'euros du Fed. Fanilo Herizo Andriamalala, en charge de ce programme au sein du Bureau d'appui à la coopération extérieure, explique qu'« Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens par l'amélioration des connexions routières. Il vise également à améliorer l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Trois secteurs sont donc concernés par ce programme, à savoir les secteurs routier et transport, énergie, eau et assainissement ».



Huit projets en cours de réalisation

Concrètement, huit projets sont déjà mis en œuvre. Il s'agit du projet d'Appui institutionnel aux infrastructures financé à hauteur de 6 millions d'euros du Fed, la première phase de la réhabilitation de la RN6 et la RN 13 pour un financement de 115 millions d'euros du 11e Fed, 114,7 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement (BEI), et 4,1 millions d'euros de l'Etat malagasy.

En outre, l'Union européenne a participé au financement du projet de construction

de la Rcade est et nord-est dont le principal objectif est de désengorger la circulation dans la capitale. Ce projet d'un coût total de 62,9 millions d'euros bénéficie d'un financement de 4,9 millions d'euros du 11e Fed. L'Union européenne finance également trois autres projets d'infrastructure en cours de réalisation, à savoir le Projet intégré d'assainissement de la ville d'Antananarivo (PIAA), la phase trois du projet « Ialankely » et le projet d'aménagement des corridors et de la facilitation du commerce, incluant la réhabilitation de la RNT12A et la RN9.

QMM – Visite inopinée du ministère de l'environnement

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 29 SEPTEMBRE 2020

Dans sa tournée dans le sud de l'île, la délégation du ministère de l'Environnement et du développement durable est descendue à Mandena, le site principal d'extraction d'ilménite de la compagnie minière QMM à Taolagnaro. « Des efforts ont été engagés par la compagnie par rapport à la situation d'il y a dix ans. Le personnel est constitué à 98% de citoyens malgaches, des infrastructures ont été réalisées pour l'amélioration de la fourniture en électricité, en approvisionnement en eau et des rues et ruelles » fait remarquer la ministre Baomiatovse Vahinala Raharinirina. Il a

été relaté que l'équipe du département de l'Environnement a contribué à la restauration environnementale en utilisant six espèces de plantes sur le site d'extraction.

En revanche, la compagnie a été priée de respecter au mieux le cahier de charges social comme la dégradation soulignée aux alentours du seuil déversoir de Lanirano. Par ailleurs, des dispositions durables sur le périmètre autorisé pour les exploitants forestiers travaillant dans les activités de l'artisanat et du bâtiment ont été demandées à être revues par QMM et les autres parties prenantes.

Entrepreneuriat – Procédures de création d'entreprise en ligne

HARILALAINA RAKOTOBÉ | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 29 SEPTEMBRE 2020

Numérisation. L'Economic Development Board of Madagascar vient d'évoquer la possibilité prochaine d'alléger les procédures appliquées à la création d'entreprise. Le but étant de faire gagner du temps aux usagers. « Bientôt via un portail de l'EDBM, il sera possible de créer son entreprise en ligne. Cette plateforme digitale sera bénéfique pour tous les entrepreneurs » expliquent les

responsables de l'EDBM sur la page facebook officielle de l'établissement.

Auparavant, les usagers devaient remplir une batterie de documents et de formulaires pour la création de société. Entre autres les statuts de société, le lieu d'exercice devaient être mentionnés dans les statuts ou dans un procès-verbal ou encore la jouissance

de local, siège ou lieu d'exercice à partir d'un contrat de bail ou contrat de sous location ou lettre de mise à disposition. Depuis 2016, ces procédures ont été allégées et les informations contenues dans les statuts et le PV de constitution sont désormais suffisants et l'EDBM effectue à la place des créateurs de société la publication par voie de presse des avis de constitution.

Transport aérien : Nouvelle menace sur la sûreté et la sécurité aérienne

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 29 SEPTEMBRE 2020

La situation semble plutôt morose pour l'aviation civile malgache qui fait face à une crise qui risque de remettre en cause les acquis des efforts menés et qui avaient abouti à la levée de l'annexe B.

La décision de l'Aviation civile française sur les vols d'Air Madagascar vers la France secoue également l'Aviation Civile de Madagascar, laquelle traverse aussi un moment de crise.

Réciprocité. Branlebas de combat du côté des responsables malgaches après ce coup de massue de l'aviation civile française qui a décidé, rappelons, d'interdire les vols passagers d'Air Madagascar au départ d'Antananarivo à destination de Paris. Cette décision consiste à interdire seulement les vols d'Air Madagascar dans le sens Tana-Paris. Autrement dit, les vols de rapatriement des ressortissants malgaches sur le trajet Paris-Tana sont encore autorisés. Visiblement, les autorités aériennes françaises ont appliqué le principe de réciprocité puisque la compagnie française Air France n'est pas également autorisée à effectuer des vols passagers sur le trajet Paris-Tana. Par contre, Air France effectue régulièrement les vols de rapatriement sur la destination Tana-Paris. Cette décision française impacte négativement sur les trafics d'Air Madagascar qui a été obligée d'annuler le vol MD050 pour Paris. Un vol sujet à polémique puisque une partie des observateurs estiment qu'il n'est pas



Air Madagascar continue à rencontrer des problèmes.

avec la France, elle sera obligée, soit de voler à vide, ce qui est improbable, soit d'effectuer un vol cargo au départ d'Ivato, avant de pouvoir transporter des passagers sur le sens inverse Paris-Tana, un exercice qui s'avère difficile en terme de rentabilité pour une compagnie qui est déjà dans une situation catastrophique.

Malaise. Et si Air Madagascar se bat pour sa survie, on apprend que la situation au niveau de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) se complique. Outre la gestion de ce cas compliqué provoqué par cette décision de l'aviation civile française, l'ACM rencontrerait des problèmes d'ordre interne. Une série de limogeages ou de changements de poste est en effet en cours au sein de cette autorité en charge de l'aviation civile. Pas plus tard qu'hier, un Directeur a été muté et son bureau scellé. Et ce ne serait pas un cas unique puisque ces derniers temps,

nombreuses ont été les mutations de postes réalisées par l'actuelle Direction générale de l'ACM. Selon des ressources qui ont requis l'anonymat, des techniciens de l'ACM sont mis à l'écart. En tout cas, le malaise s'installe au sein de l'ACM et on parle de plus en plus de la possibilité d'une contestation de la part des employés. Ce qui n'est évidemment pas sans risque sur la question de la sûreté et de la sécurité aérienne à Madagascar. On parle même dans le milieu de l'aviation civile de la possibilité d'un processus de retour à l'annexe B de l'Union européenne avec les manquements qui pourraient découler de cette chasse aux sorcières dont sont victimes les techniciens de l'ACM qui d'après certaines sources, semble mettre de côté sa véritable mission qui est de sauvegarder les acquis de la levée de l'annexe B, mais perd son temps dans des initiatives stériles comme les mutations injustifiées de postes. L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) serait déjà au courant de ces manquements et pourrait initier d'ici peu, un audit sur la sûreté et la sécurité aérienne à Madagascar. Point de départ d'un second annexe B ? Espérons que ce ne sera pas le cas.

Marché interbancaire de devises - Le dollar frôle la barre des 3 900 ariary

SOLANGE HERINIAINA | LA VÉRITÉ | 29 SEPTEMBRE 2020

3 885 ariary. C'est la valeur d'un dollar américain converti en ariary, selon le cours de change de la « Banky Foiben'i Madagasikara » (BFM), publié hier. En un mois, cette monnaie étrangère n'a cessé de s'apprécier sur le Marché interbancaire de devises (MID), allant de 3 804 ariary vers la fin du mois d'août pour atteindre sa valeur énoncée précédemment. L'institution financière a, de sa part, constaté une dépréciation de 3,9 % de l'ariary par rapport au dollar depuis le début de l'année. Il faut dire que le Gouvernement a déjà pris en compte cette légère dépréciation de l'ariary dans le projet de loi de Finances rectificative (LFR) 2020. Le document apporte une explication selon laquelle « la diminution du taux directeur de la réserve fédérale américaine (FED) à presque 0,25 % pourrait réduire les espérances de rendement des placements en dollars et pousser les épargnants à opter pour des monnaies plus rentables. La baisse attendue des importations malagasy entraînera également une réduction de la demande de dollars américains de la part des sociétés importatrices ».

Risque d'inflation. Etant donné que la majorité des transactions économiques du pays sont opérés en dollars, les

économistes n'excluent pas une hausse de prix des biens sur le marché. « Effectivement, comme le dollar reste la principale monnaie de paiement sur le commerce international à hauteur de 64 %, une hausse de prix des biens sur le marché est à prendre en compte », souligne un économiste. Malgré la situation, le Gouvernement s'attend à ce que la moyenne du cours soit maintenue à 3 700 ariary comme elle l'était il y a une année durant la même période, et cela grâce aux entrées de devises en provenance des pays partenaires et institutions financières, que ce soit à travers des aides budgétaires, emprunts, subventions, dons, projets, etc.

Rééquilibrage. Quoi qu'il en soit, le meilleur moyen de valoriser l'ariary serait le rééquilibrage de la balance des paiements du pays, selon la Banque centrale. Et ce, à travers la promotion de la diversification des exportations, la lutte contre les exportations illicites des métaux et pierres précieuses et l'intégration des recettes dans le MID, le renforcement du suivi des opérations d'exportation, de rapatriement et de cession des devises, ainsi que l'industrialisation à travers la production de biens pour lesquels les avantages comparatifs malagasy sont établis par rapport aux importations.

Tourisme national : Les opérateurs invités à développer des offres promotionnelles

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 29 SEPTEMBRE 2020

Le ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie prévoit de relancer le tourisme national tout en assurant la traçabilité des flux de circulation de la population sur tout le territoire national.

Promouvoir le tourisme national à Madagascar. Telle est la stratégie menée par le ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie en étroite collaboration avec l'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) pour relancer ce secteur porteur dans le pays. Ainsi, les opérateurs touristiques sont invités à développer des offres promotionnelles sur une période déterminée. Cette offre doit porter sur l'octroi d'une remise sur la totalité ou sur une partie de leurs capacités ou de leurs services, et sur la base du tarif public le moins cher. C'est ce qu'on a appris lors du lancement officiel d'un nouveau site web dédié à ces offres promotionnelles : www.bons-plans-tourisme-madagascar.com, la semaine dernière.

Publication gratuite. Tous les opérateurs œuvrant dans le secteur du tourisme sont, de ce fait, sollicités à présenter leurs offres promotionnelles dans ce nouveau site web afin d'attirer les touristes nationaux. Il s'agit entre autres, des établissements d'hébergement et de restauration, des entreprises de voyages et de prestations touristiques, des guides touristiques, des transporteurs sur les

lignes nationales et régionales ainsi que des parcs. En outre, la publication de ces offres promotionnelles dans ce nouveau site web est totalement gratuite pour tous les opérateurs touristiques formels, d'après les informations publiées par le ministère de tutelle. En revenant sur le nouveau site web servant à promouvoir le tourisme national, il a été conçu à partir du procédé « responsive design ». Il s'adapte ainsi avec les appareils mobiles et les tablettes, d'après toujours les explications des promoteurs. Son ergonomie simple et intuitive permet également une lecture facile de son contenu. Par ailleurs, le ministère de tutelle et l'ONTM prévoient de lancer une communication intensive de ces offres promotionnelles et de la plateforme elle-même sur tout le territoire national.

Don de matériels informatiques. Par ailleurs, le ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie a reçu un don de matériels informatiques provenant de la Plateforme Humanitaire du Secteur Privé, et qui permettra de mettre en œuvre son projet pilote. Il s'agit notamment de la mise en place d'un système intégré d'information, d'enregistrement et de traçabilité

au niveau de la Gare Routière MAKI Andohatapenaka. Ce don est composé d'ordinateurs desktops, de stabilisateurs de tension, d'un grand écran d'affichage et d'accessoires d'un réseau. Ce qui permet de renforcer la capacité de la caisse unique déjà mise en place, à travers la digitalisation de la gestion du circuit des passagers et de la traçabilité, en période normale, épidémique ou pour des raisons d'utilité publique, ou autres urgences humanitaires.

Traçabilité. Ce projet pilote pourrait être dupliqué dans d'autres gares routières mais également ferroviaires, ainsi qu'au niveau des ports maritimes et fluviaux dans tout Madagascar. Un manuel du suivi des passagers accompagnera l'opérationnalisation de ce système intégré et informatisé de suivi des voyageurs, a-t-on évoqué. En effet, assurer la traçabilité des flux de circulation de la population devient une nécessité afin de permettre une meilleure gestion des épidémies comme le cas de la covid-19 qui affecte le pays depuis mars dernier. C'est également un moyen servant à endiguer la propagation géographique de ces épidémies, a-t-on conclu.

Retrait de l'autorisation à Air Madagascar : Explications de l'ambassade de France

MARC A. | MA-LAZA | 29 SEPTEMBRE 2020

Le retrait de l'autorisation de la compagnie Air Madagascar à prendre des passagers à destination de la France a fait le buzz, dimanche. Dans un communiqué officiel, cette compagnie nationale a annoncé l'annulation du vol Tana – Paris du 28 septembre.

L'ambassade de France à Madagascar a apporté des explications à cette décision des autorités de l'Aviation civile française. « Les autorités françaises ont été amenées à retirer l'autorisation d'Air Madagascar de prendre des passagers dans le sens Tananarive-Paris pour le vol du 28 septembre, afin de rétablir l'équilibre entre les deux compagnies, en raison du refus répété des autorités malgaches d'autoriser Air France à prendre des passagers dans le sens Paris – Tananarive », précise le communiqué de l'ambassade.

En effet, durant ces 6 mois d'urgence sanitaire, les compagnies aériennes françaises, notamment Air France qui ont dû rapatrier leurs ressortissants bloqués à Madagascar, avaient été interdits de ramener des passagers sur le sol malgache. Durant les moments forts de la pandémie, de fin mars à fin juillet dernier, les compagnies aériennes étrangères devaient obtenir une autorisation de l'Aviation civile malgache pour transporter des passagers.

Face à cette situation, les autorités françaises restent ouvertes au dialogue. « Nous espérons qu'une solution sera



rapidement trouvée et qui permette aux deux compagnies d'opérer des vols dans les mêmes conditions et dans les deux sens, entre Paris et Tananarive, dans le strict respect des mesures sanitaires édictées par les deux pays », annonce l'ambassade de France à Madagascar.

Rappelons que seuls les vols de rapatriement sont autorisés, mais que les vols commerciaux jusqu'à présent ne sont pas encore ouverts.

Michel Domenichini Ramiamanana : Pour un processus d'industrialisation par étape

DAVIS R. | MIDI MADAGASIKARA | 29 SEPTEMBRE 2020

Optant pour la revalorisation de nos origines austronésiennes, cet historien de renom estime que l'émergence est en marche. Changement de paradigme, tel est le maître-mot qui invite tout un chacun à modifier son regard, son appréciation voire ses convictions pour rentrer dans un mode Emergence 2.0. Interview exclusive.

Midi : En tant qu'historien, vous proposeriez quel concept pour garantir la réussite de l'émergence ?

Michel Domenichini Ramiamanana : « S'ouvrir à l'ASEAN. Valoriser nos origines austronésiennes. Ce concept de l'émergence, un modèle de développement constamment en mouvement que le Chef de l'Etat Andry Rajoelina a résolument adopté pour la marche politique des affaires de l'Etat ou la marche d'une économie mixte ou privée du commerce national et international, va devoir être intégré, au forceps peut-être, par chacun des citoyens Malagasy. A cet égard, le rôle d'une diplomatie économique itinérante intégrant un axe ASEAN en plus des sphères régulatrices traditionnelles va probablement être nécessaire pour une plus grande efficacité de la mise en œuvre de cette Initiative pour l'Emergence de Madagascar. Les nouvelles réalités géopolitiques et géoéconomiques révélées en creux à la face du monde par cette pandémie COVID 19 s'invitent à la table de tous les experts et lobbyistes économiques de la planète : l'Asie est la locomotive économique du monde ». Madagascar peut être considéré comme le Tigre de l'Océan Indien. Probablement certains des lecteurs de cet article ont-ils entendu parler du « Vol des oies sauvages » conceptualisé en 1937 par Kaname Akamatsu, lequel, en faisant le constat de la réussite économique de l'ère Meiji (Japon), avec force de résultat nous signifie ce qu'était le processus de cette campagne d'industrialisation du Japon. Grand précurseur de la pensée émergentiste, Kaname Akamatsu a décrit et préconisé un processus d'industrialisation par étape d'un pays et c'est ce qu'est en train de réaliser le Président Andry Rajoelina en mettant en œuvre le PEM (Plan d'Emergence Madagascar) frappé du sceau sacré de 13 Velirano, des engagements actuellement en cours de réalisation. Lancement d'un Plan Marshall Malagasy mettant Madagascar en chantier, création de Pharmedia et de GasyCar, autant d'initiatives qui sont les premiers marqueurs d'une conquête émergentiste et d'une future souveraineté industrielle de l'économie Malagasy dans une dynamique de mobilisation du génie national valorisant chemin faisant le savoir-faire Malagasy tout en ayant toujours un esprit ouvert vers l'extérieur – Madagascar ouvert au monde, sont annonciateurs et sont les débuts d'une chronique d'une réussite annoncée.



Midi : Quelle voie adopter pour parvenir à l'émergence économique ?

M.D.R : « Forcer l'exportation. Partir à la conquête des marchés. L'impératif de satisfaire le consumérisme national et partir à la conquête des marchés régionaux ou internationaux, sont des postures qui ne sont pas antinomiques et notre planche de salut pour favoriser l'ascension d'une classe moyenne solvable et d'éliminer progressivement et radicalement notre pauvreté, lesquelles s'effectueront surtout à l'aune de notre capacité à exporter notre production, devra permettre de rééquilibrer une balance du commerce extérieur en déficit chronique et de réapprécier mécaniquement la monnaie nationale qu'est l'Ariary. A ce jour, notre balance du commerce extérieur est déficitaire, une réalité comptable due notamment à l'importation de biens manufacturés qui, pour un pourcentage non négligeable d'entre eux, sont parfaitement usinables à Madagascar, il nous appartient coûte que coûte de corriger sévèrement cette situation. Aussi, le secteur privé, par la mobilisation des investisseurs directs nationaux et extérieurs va devoir engager avec pragmatisme des actions entrepreneuriales allant des industries légères aux industries lourdes qui soient à la pointe des process industriels du XXIème siècle. Favoriser un maillage du territoire national par de petites industries sera la source d'une émergence locale effective. Signalons à ce propos la stratégie ODOF (One District One Factory) impulsé par le Président Andry Rajoelina et mise en œuvre par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Gageons que modernisation, mobilisation toujours dans un esprit d'excellence, avec un sens aigu de l'aboutissement des projets avec la plus grande célérité possible, conduiront Madagascar sur la route d'une émergence réussie. Nous pouvons ouvrir les paris que très rapidement nous écrirons en lettres d'or le nom du Président de la République sur le fronton de l'Histoire de Madagascar ».

Filière pêche : Plus de 500 millions USD de perte par an

VELO GHISLAIN | MA-LAZA | 29 SEPTEMBRE 2020

La filière pêche (produits halieutiques et maritimes) de Madagascar enregistre une perte de près de 500 millions USD par an. D'après le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Lucien Ranarivelo, les pratiques illicites et les produits de pêches non déclarés en constituent les raisons. Ainsi, il a fait savoir que le gouvernement mettra en place une nouvelle politique de pêche afin d'y remédier. Parmi les nouvelles dispositions annoncées par le ministre,

l'obligation à toutes entreprises de pêche de débarquer à terre leurs collectes et produits aux fins de contrôle de régularité et de poids. Auparavant en effet, il suffisait à ces entreprises de faire une simple déclaration des produits de leur pêche sans contrôle ni vérification par le ministère. Une pratique qui favorisait alors les fausses déclarations, particulièrement en termes de volume des produits. Le gouvernement compte, par ailleurs, revoir et renégocier

les termes du contrat de pêche, conclu entre Madagascar et l'Union européenne, notamment dans la valeur annuelle qui est de 6 milliards d'ariary/an à ce jour. Le ministre a également évoqué la mise en place d'un système de quota pour chaque pays contractant avec Madagascar. Madagascar dispose près de 5.000km de côtes et plus de 1.140.000 Km² de zones de pêche dans sa zone économique exclusive (ZEE).

Période post-COVID : Andry Rajoelina propose l'effacement de la dette des pays vulnérables

DAVIS R. | MIDI MADAGASIKARA | 30 SEPTEMBRE 2020

Le président Andry Rajoelina a participé hier à la réunion de haut niveau par visioconférence dans le cadre de la 75^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies, sur le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'ère de la Covid-19. Une réunion pendant laquelle le Chef de l'Etat s'est adressé aux Chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants d'organisations internationales, du secteur privé et de la société civile, pour examiner les options politiques et stratégiques pour la période post-Covid à court terme, en vue de mobiliser les ressources financières pour atteindre les objectifs de développement durable à moyen terme, ainsi que de renforcer la résilience et la durabilité des pays et l'architecture financière mondiale à long terme. D'emblée, Andry Rajoelina a confirmé que l'impact du coronavirus sur Madagascar est considérable, notamment par les pertes de revenus engendrées par le confinement. Il a aussi mis en exergue les stratégies et les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire, à travers entre autres, la mise en route de la digitalisation du pays à travers la surveillance épidémiologique, la gestion des sites sanitaires et médicaux, et la gestion des aides sociales.

7 millions de traitements. Comme il fallait s'y attendre, le numéro Un d'Iavoloha a profité de cette intervention devant l'Assemblée générale des Nations-Unies par visioconférence pour attirer l'attention des dirigeants du monde entier par rapport au Tambavy CVO. Selon ses dires, l'Etat Malgache a distribué plus de 7 millions de traitements aux familles. « Cela nous a permis de limiter considérablement le taux d'infection de la population », a-t-il soutenu. Le président Andry Rajoelina a toutefois reconnu que la Grande île n'a pas été épargnée par rapport aux effets néfastes de cette crise sanitaire mondiale, sur les plans socioéconomiques. « Le choc du



Photo : L'Express de Madagascar

coronavirus a fait exploser le déficit et la dette des États. L'Afrique n'est malheureusement pas épargnée », estime-t-il. Il, c'est le numéro Un malgache qui attire l'attention sur la constatation à l'échelle mondiale d'un effondrement des PIB, des baisses brutales des revenus, des recettes fiscales, une augmentation du taux de chômage. « De nombreux pays se retrouvent en situation de cessation de paiement. La crise liée à la Covid-19 plombe et immobilise le monde mais surtout les pays les plus fragiles et vulnérables dont Madagascar », affirme le Chef de l'Etat. Et lui de lancer au passage un appel à l'endroit de tous les dirigeants du monde entier afin de se tourner vers l'avenir et de trouver ensemble des solutions pour permettre aux pays en voies de développement de se relever de cette crise.

Coordination des dépenses

Comme solution, Andry Rajoelina propose l'effacement de la dette en faveur des pays les plus vulnérables et les plus durement touchés par les effets de la pandémie, et plaide pour un renforcement de l'accès aux financements concessionnels pour permettre à ces pays d'avancer rapidement leurs objectifs de développement. Il lance ainsi un appel à

l'adoption d'une initiative universelle multilatérale sous la forme d'un agenda globale d'urgence post-Covid-19, placé sous la bannière des Nations Unies et dans le cadre de l'agenda 2030. En effet, le Chef de l'Etat estime que seule une initiative de cette ampleur permettra de répondre aux défis actuels et futurs. « Cette initiative permettrait de soutenir ces pays par une meilleure coordination des dépenses sanitaires à l'échelle mondiale mais aussi par la mise à disposition d'instruments financiers conséquents pour assurer la relance économique ». Et lui de proposer dans la foulée qu' « en cette période de crise, nous attendons plus que jamais de notre organisation l'ONU, qu'elle accompagne ses États membres en adoptant ses réponses et ses actions aux contextes nationaux et régionaux ». « La solidarité internationale est plus que jamais primordiale pour permettre au monde et aux Etats de se relever », a-t-il conclu. Face à la Covid-19, cette 75^e session de l'Assemblée générale de l'ONU s'est déroulée sous un contexte inédit. Toutes les interventions, ou enfin presque, ont été axées sur cette pandémie mondiale. Il convient de noter aussi la déception de certains observateurs nationaux qui ont espéré que le Chef de l'Etat évoquerait la question des Îles Eparses.

Kraoma-Brieville – Un ultimatum de 72 heures pour le DG

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS DE MADAGASIKARA | 30 SEPTEMBRE 2020



Le DG de Kraoma Nirina Rakotomanantsoa était encadré par des gendarmes lors de sa descente à Brieville.

Nirina Rakotomanantsoa, directeur général de la société Kraoma, a été malmené à Brieville. Descendu lundi dernier au site de Kraoma en raison du décès d'un président intersyndical survenu en fin de semaine, le DG a été quelque peu « chahuté » par les employés. « Après l'enterrement de notre collègue, le DG a passé la nuit ici à Brieville. Il n'y avait pas encore de possibilité de communiquer ce jour là. Certains d'entre nous l'a donc attendu toute la nuit de peur qu'il ne s'enfuit » explique un employé au téléphone.

Avec l'ambiance délétère, la

gendarmerie a encadré les lieux et a assuré une protection rapprochée au DG. Au vu des vidéos amateurs lancées en direct de Brieville par les employés, un semblant de rencontre a eu lieu hier matin. Les employés ont demandé des solutions aux problèmes dans lesquels la société et eux vivent depuis un an. En face, le DG a déclaré qu'il voulait parler à l'ensemble des employés et non seulement à quelques têtes ou à des familles du personnel.

Ces familles n'ont en effet cessé de crier demandant des « comptes » au DG. « Je vais d'abord me retirer et attendre

jusqu'à ce que vous soyez au complet » a déclaré le DG au micro. Certains employés lui bloquaient le chemin et lui posaient directement des questions telles que « où sont vos solutions depuis ces longs mois ? Vous nous maltraitez depuis trop longtemps, nous exigeons des réponses ». Des témoins rapportent que d'autres en sont venus aux mains. Ce que le commandant de compagnie d'Ambatondrazaka, présent sur les lieux, dément. « Personne n'a touché à personne. Il n'y a pas eu de débordement. La rencontre de cet après-midi ne s'est pas encore soldée par une entente. »

Transport aérien – Air Madagascar dans l'impasse

GARRY FABRICE RANAIVOSON | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 30 SEPTEMBRE 2020

Statu quo. Valery Ramonjavelo, secrétaire général de présidence de la République, Lova Ranoromaro, directrice de cabinet civil du président de la République, et Rinah Rakotomanga, directrice de la communication de la présidence de la République, d'une part, et Christophe Bouchard, ambassadeur de France, d'autre part, se sont entretenus en début de semaine. L'objet de la rencontre était le dossier Air Madagascar et Air France. Selon les explications de la directrice de la communication de la présidence de la République, il a été question d'échanger les points de vue et d'expliquer les positions de chaque partie. « Le respect de la souveraineté de chaque Etat et de leur décision respective a été soulignée », indique Rinah Rakotomanga. Elle ajoute qu'il a été laissé aux deux compagnies aériennes, le soin de trouver une solution à la situation.

La mesure prise par les autorités aériennes françaises risque d'achever Air Madagascar. La compagnie aérienne, en l'état actuel des choses, pourrait se retrouver dans l'impasse. Dans une communication publiée dimanche, elle a annoncé qu'elle ne pourra pas assurer le vol Antananarivo-Paris, prévu lundi. Cela, en raison d'une décision d'interdiction prise par l'aviation civile française. Dans un communiqué publié sur son site web, lundi, l'ambassade de France explique la décision à l'encontre d'Air Madagascar en avançant « le principe de réciprocité inscrit dans l'accord bilatéral sur les services aériens ». Une réplique donc, « en raison de la décision des

autorités malgaches de refuser qu'Air France prenne des passagers dans le sens Paris Antananarivo ».

Risques sanitaires

Tout comme Air France, depuis quelques semaines, Air Madagascar est cantonnée au rapatriement des ressortissants désireux de rentrer au pays. La compagnie ne pourra plus transporter de voyageurs à destination de la France. À cause de la pandémie du coronavirus, la Grande île a fermé ses frontières. Une réouverture est prévue à la fin du mois d'octobre, mais d'abord pour les îles voisines de l'océan Indien. Des vols de rapatriement des ressortissants étrangers sont, néanmoins autorisés. La condition est que ce soit des vols à vide. Air Madagascar, pour sa part, a toutefois profité de vols de rapatriement pour embarquer à son bord des étudiants, entre autres, qui devaient rejoindre la France et d'autres États européens pour l'ouverture de l'année universitaire. Ce qui a amené les autorités françaises à invoquer le principe de réciprocité, visiblement.

La décision de l'aviation civile française pourrait couper les ailes d'Air Madagascar, déjà en extrême difficulté. Elle n'aura pas les finances nécessaires pour décoller à vide du tarmac d'Ivato. « Nous espérons qu'une solution sera rapidement trouvée, qui permette aux deux compagnies d'opérer des vols dans les mêmes conditions et donc des allers-retours avec passagers entre Paris et Antananarivo (...) », ajoute le communiqué de l'ambassade de France.

CTM : 5 chèques-vacances pour chaque employé de la JIRAMA

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 30 SEPTEMBRE 2020

La Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM) vient de signer une convention de partenariat avec la JIRAMA. L'objectif consiste à relancer le tourisme national étant donné que ce secteur pourvoyeur de devises et d'emplois a été fortement frappé de plein fouet par la pandémie de Covid-19. Ainsi, un carnet comportant cinq chèques-vacances sera remis à chaque employé de cette société nationale de production d'eau et d'électricité. Il s'agit notamment d'un crédit à la consommation par voucher en contrepartie d'une déduction de 85% du montant de ces vouchers sur la facture de la JIRAMA à payer par les opérateurs touristiques membres de cette confédération.

2 287 employés bénéficiaires. Il faut savoir que ces derniers s'engagent à concrétiser cette convention de partenariat entre les deux parties dans le cadre d'une démarche volontaire. « Cette initiative constitue un appui à la consommation et un soutien à l'industrie touristique », a souligné Patrice Raoul, le président du conseil d'administration de la CTM. Il est à noter que 2 287 employés de la société nationale de production



Photo : Ma-laza

d'eau et d'électricité seront bénéficiaires de cette opération. Ils pourront consommer en présentant leurs chèques-vacances qui a une validité d'un an, auprès des opérateurs touristiques membres de la Confédération qui disposent des sites éparpillés dans tout Madagascar. Après des mois de discussion et de mise en oeuvre, la JIRAMA et la CTM vont lancer officiellement ce projet commun à compter du 1er octobre 2020.

Internet mobile Lancement du Sanza touch par Orange en collaboration avec Google

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 30 SEPTEMBRE 2020

Le coût moyen d'un smartphone, d'entrée de gamme dépasse encore aujourd'hui 60% du revenu mensuel moyen. Pour promouvoir l'inclusion numérique, Orange lance une nouvelle solution sur le marché.

Sanza touch, c'est le nouveau smartphone Orange exclusif lancé par Orange, en collaboration avec Google. Ce nouvel appareil 4G Android (Go edition) le plus abordable sur le marché a été présenté par la multinationale, dans le cadre de la programmation du GSMA Thrive Afrique 2020. Selon les promoteurs de la solution, ce nouveau lancement prometteur, effectué en collaboration avec Google, s'appuie sur les efforts déployés depuis le lancement d'Android (Go edition) en 2018 pour accélérer le rythme de l'adoption numérique à travers le continent africain. Selon les informations, ce téléphone coûtera près de 30 \$US, soit environ 120 000 ariary, un prix très abordable destiné à faire de ce smartphone l'appareil le plus accessible du marché dans le but de favoriser l'inclusion numérique et de fournir à davantage de personnes un accès à l'Internet mobile. « Le Sanza touch est une alternative accessible à tous en raison de son prix et de ses caractéristiques. Il intègre notamment l'application Payjoy, qui permet aux clients d'aller au-delà de la barrière budgétaire en payant leur smartphone

en plusieurs fois (selon disponibilité dans les pays). Ce smartphone 4G dispose d'un écran 4.0', d'une mémoire de 8Go et d'une batterie de 1 750 mAh offrant une autonomie de plus de 4h en streaming vidéo. Les clients retrouveront toute la collection d'applications d'Orange (Orange et moi, Orange Money, Livescreen pour rester informé à tout moment), ainsi que les applications les plus populaires comme YouTube Go, Google Go, Facebook et WhatsApp », a communiqué le siège d'Orange.

Lancé à Madagascar. A noter que la gamme Sanza a été lancée pour la première fois en avril 2019 dans 13 pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Elle permet à de nombreux clients de découvrir Internet pour la première fois et de profiter des avantages offerts par la connectivité. À compter du mois d'octobre 2020 le smartphone Sanza touch sera proposé avec une offre mobile (appels, SMS, Internet) à environ 30 \$US. Il sera commercialisé dans la plupart des pays de la zone Afrique et Moyen-Orient, à commencer par la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire



Orange collabore avec Google pour la promotion de l'accès à Internet via smartphone.

à la vente le smartphone Sanza touch nous permettra de résoudre ce problème grâce à son prix abordable et à ses fonctionnalités avancées. Alors que 90 % de la population mondiale est désormais couverte par le haut débit mobile, 3,3 milliards de personnes qui, bien qu'elles vivent dans des zones couvertes par le haut débit mobile, restent non connectées pour des raisons de coût, de faible niveau d'alphabétisation et de compétences numériques », a soutenu Alioune Ndiaye, DG d'Orange Middle East and Africa. Bref, cette nouvelle solution d'Orange permettra à une bonne partie de la population malgache d'avoir accès et d'expérimenter les technologies numériques à travers les smartphones.

Transports aériens : L'ACM en pleine restructuration selon son DG

EDMOND R. | MIDI MADAGASIKARA | 30 SEPTEMBRE 2020

Il n'y a pas de liens entre la décision de l'aviation civile française relative aux vols de rapatriement et les questions relatives à la sûreté et à la sécurité aérienne.

Aucun problème au sein de l'aviation civile de Madagascar (ACM). C'est du moins ce qui ressort des précisions apportées par Tovo Rabemanantsoa, directeur général de cet organisme, en réponse à l'article paru dans nos colonnes sur « une nouvelle menace sur la sûreté et la sécurité aérienne ».

Aucune défaillance. Concernant tout d'abord les vols de rapatriement, l'ACM explique que ce sont des vols spéciaux. « Compte tenu de la pandémie liée à la Covid-19, ces vols nécessitent des autorisations spéciales et sont traités au cas par cas. Par ailleurs, ces vols ne sont pas régis par des accords aériens, mais se négocient entre les États. Par conséquent, il n'y a aucun lien entre la décision de la DGAC relative à l'autorisation de vols de la compagnie Air Madagascar, et le retour à l'Annexe B, dans la mesure où ladite décision n'est pas liée aux aspects techniques concernant cette dernière ». L'instance dirigeante de l'ACM se déclare par ailleurs très compétente en matière de mise en conformité. «



Tovo Rabemanantsoa défend sa « bonne gestion » du secteur aérien à Madagascar.

n'a été décelée dans les processus de gestion de la réglementation, de la certification et de la surveillance des opérateurs par l'ACM. La gestion des opérateurs aériens à Madagascar est également conforme aux standards internationaux. »

Restructuration. En ce qui concerne les départs d'une partie du personnel opérés ces derniers temps, le DG de l'ACM les explique par un souci de restructuration. « L'ACM a procédé à une restructuration en vue d'une optimisation des résultats, et d'une optimisation des ressources afin de ne

pas mettre en péril la sécurité et la sûreté aériennes. Cette optimisation conduira l'ACM à la fois à la performance et à la pérennité grâce à une vision combinée à court et à long termes. Cette restructuration vise le développement de l'organisation, un ordonnancement des fonctions qui permet de réduire les coûts, de concentrer les compétences, et de mettre en valeur les atouts de l'ACM. Evidemment, un tel changement au sein d'une organisation peut toujours provoquer une réticence et susciter une opposition pour certains employés. Enfin, il faut noter l'importance de différencier le départ à la retraite de la fin d'un contrat. En effet, le directeur en question fait partie des employés qui partiront à la retraite dans les prochains mois, et qui ont reçu l'instruction de solder leur congé, compte tenu de la difficulté financière que traverse l'ACM et beaucoup d'autres organisations en ce moment à cause de la crise sanitaire ». On attend en tout cas les résultats concrets de ces « grands efforts » annoncés par l'actuel DG de l'ACM.

MEAH : “Le développement de Madagascar est possible”

CLAUDIA R. | MA-LAZA | 30 SEPTEMBRE 2020

Le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène ne ménage pas ses efforts pour améliorer l'accès à l'eau potable rural et urbain. La ministre Voahary Rakotovelomanantsoa s'est rendue dans l'Est du pays le week-end dernier.

Différentes infrastructures d'accès à l'eau potable ont été inaugurées et/ou visitées le week-end dernier dans la partie Est de Madagascar, pouvez-vous nous en dire davantage ?

L'eau pour tous fait partie du «velirano n°2 » du président de la République. Cette tournée réalisée dans la partie Est de Madagascar notamment dans les districts de Vatovandri et Brickaville témoigne des actions entreprises pour relever ce défi. Des infrastructures d'accès à l'eau potable ont été mises en place au niveau des communes rurales. Au ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, nous travaillons avec les communes et les partenaires pour mettre en place le partenariat public-privé (3P). Auparavant, la gestion communautaire était défaillante, les infrastructures publiques mises en place ne duraient pas plus de deux ans. D'où l'importance de la délégation de gestion via le système 3P, un système de gestion efficace permettant l'accès durable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène à un coût accepté par la population. Nous espérons que ce 3P soit élargi à toutes les régions et capitalisé pour les futures interventions.

Le développement est réel en milieu rural et nous pouvons le faire pour Madagascar sous le leadership du président Andry Rajoelina, avec l'appui du Premier ministre Christian Ntsay.

Avec les différents projets en cours, peut-on déjà évaluer l'augmentation de l'accès à l'eau potable ?

On ne peut avoir des statistiques sans que des enquêtes ne soient réalisées. Des actions sont actuellement menées par le ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène pour avoir les données d'ici la fin de cette année, sur l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable. La mise en œuvre de projets d'adduction d'eau dans les 119 districts est également un grand défi à relever. Cela commencera cette année par 75 projets et sera réalisé au cours des deux prochaines années, pour le reste. En milieu rural, le ministère se mobilise avec l'appui des bailleurs et du secteur privé.

Avez-vous un message particulier à adresser aux partenaires techniques et financiers ?

Je souhaite remercier les partenaires techniques et financiers qui appuient le programme du gouvernement dans l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans le cadre des Objectifs de Développement Durable 6 (garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau) mais également du Plan Emergence Madagascar. J'aimerais renforcer le plaidoyer pour augmenter les interventions notamment en milieu rural, et augmenter celles en milieu urbain. Nous espérons renforcer la coopération dans la mise en place des infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables, pérennes et accessibles à toute la population.

Ouverture de Nosy Be – Confusion des conditions de rapatriement

HARILALAINA RAKOTBE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 01 OCTOBRE 2020

Le ciel de l'île aux parfums est rouvert aux touristes internationaux. Les procédures d'embarquement sont rudes mais nécessaires et obligatoires.

Maladresse et/ou incompréhension. L'ouverture du ciel de Nosy Be au tourisme international prévue aujourd'hui a été synonyme de polémiques récemment avec l'annonce de la possibilité d'annulation du premier vol commercial international post confinement par la compagnie Ethiopian Airlines. À travers un communiqué demandant un support à tous les opérateurs de Nosy Be, la compagnie explique que les restrictions et conditions d'embarquement de certains passagers sont contraignantes à son égard.

« Nous sommes limités à refuser les résidents qui souhaitent voyager pour affaires et visiter des familles. De même que les citoyens rapatriés qui sont bloqués depuis le mois de mars... Nous estimons que la décision du ministère est injuste et ne nous garantit pas l'intégrité de la fréquence de notre programme car l'opération n'est pas économiquement viable pour la

compagnie ». À travers ce communiqué, la compagnie annonce ses craintes face aux refolements de certains passagers qui ont déjà acheté leurs billets pour l'île aux parfums.

Mesures strictes

Le ministère du Transport, du tourisme et de la météorologie (MTTM) explique que les autorisations sont disponibles sous condition. « Dans le cadre de la réouverture de la destination Nosy Be aux touristes internationaux, le MTTM informe les propriétaires et responsables d'établissements touristiques à Nosy Be qu'il est possible pour ces derniers d'embarquer dans les premiers vols affrétés par Ethiopian Airlines à destination de l'île aux parfums dans la mesure où leurs cas entrent dans le cadre de rapatriement des travailleurs étrangers résidant à Madagascar » réplique le ministère en ajoutant que chaque travailleur résident doit adresser une demande écrite au directeur général de l'aviation civile de

Madagascar.

Lequel délivrera une autorisation d'embarquement du demandeur une fois que son dossier sera accepté. Pour le moment, deux autres vols sont prévus après celui qui arrive aujourd'hui d'Adis Abeba avec cent cinquante passagers. Ces deux autres vols auront lieu samedi et mardi prochain. Joint au téléphone, un responsable de vente chez Ethiopian Airlines assure que « les rapatriements de résidents ou travailleurs habitant sur Nosy Be sont effectivement possibles pour ces trois premiers vols et qu'il suffit aux intéressés de se rendre à Adis Abeba en remplissant strictement les conditions d'embarquement imposées par les autorités malgaches pour accéder au précieux sésame ». Les autorités en charge sont venues inspecter les infrastructures d'accueil ainsi que les mesures de respect des protocoles sanitaires pour ces premiers touristes post confinement hier.

Redressement d'Air Madagascar : la réinjection de fonds est une possibilité

RIANA R. | LES NOUVELLES | 01 OCTOBRE 2020

La prochaine étape entreprise par la compagnie aérienne nationale Air Madagascar consistera à mettre en place un business plan pour son redressement. Cela intervient après la rupture du contrat avec la compagnie réunionnaise Air Austral au mois de juillet et l'installation du nouveau conseil d'administration.

Ce plan est prévu être prêt pour ce mois de septembre. Mais, selon la confirmation du ministre des Transports, du tourisme et de la météorologie, Joel Randriamandranto, «le business plan d'Air Madagascar sera connu dans les prochains jours, notamment dans la quinzaine du mois d'octobre». Et une fois que ceci sera prêt à être opérationnel, la prochaine étape sera la mise en place d'une nouvelle direction qui l'exécutera.

Les nouvelles lignes directrices relatives à la relance de la compagnie aérienne nationale seront définies dans ce business plan. Afin de l'exécuter, «trouver un investissement est obligatoire pour Air Madagascar», a



indiqué le ministre des Transports, du tourisme et de la météorologie.

«Nous pourrions définir, à travers ce plan, les réels besoins de la compagnie. Comment gérer ses créances et quelles seront les sources de financement à trouver ?», explique-t-il. Selon les possibilités qu'il a avancées, Air Madagascar pourrait travailler avec

ses actuels partenaires, ou trouver de nouveaux collaborateurs.

La réinjection de fonds étatiques n'est pas non plus à écarter pour assurer ce plan. A ce sujet, Joel Randriamandranto précise que l'Etat est prêt à «étudier toutes les possibilités de financement une fois que toutes les parties prenantes valident ce business plan».

SOLIDIS – SOFIGIB : Mise en place d'un fonds de garantie de 35 millions USD au Burkina Faso

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 01 OCTOBRE 2020

Cette collaboration panafricaine entre SOLIDIS et SOFIGIB contribue à la promotion de l'inclusion financière dans ce pays.

Solidis n'est plus uniquement une première référence en garantie à Madagascar. En effet, cette société participe activement au lancement d'un nouveau mécanisme de garantie de portefeuille en Afrique. Plus particulièrement, « nous allons contribuer à la mise en place d'un fonds de garantie de 35 millions USD au Burkina Faso, grâce à un contrat d'assistance technique avec SOFIGIB (Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina). Il s'agit notamment de l'opérationnalisation du programme de Garantie Partielle de Portefeuille (GPP) », a expliqué Jean Marc Ravelomanantsoa, le directeur général de Solidis lors d'une conférence de presse qui s'est tenue hier à son siège à Ambohitovo Ambohy.

Partager le risque. Acteur majeur dans le financement des MPME, la Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina (SOFIGIB), est agréée en tant qu'établissement financier à caractère bancaire, sis à Ouagadougou Burkina Faso. Sa mission consiste à aider et développer les MPME et MPMI de tous secteurs d'activités en facilitant leur accès aux financements par le biais des garanties financières et des appuis techniques. « Ce fonds de garantie lui permettra de partager avec les



établissements prêteurs, le risque sur les crédits que ces derniers accordent des crédits aux PME exclues du système traditionnel bancaire et de favoriser davantage l'inclusion financière des PME burkinabé. Nous allons d'ailleurs apporter notre expertise et notre savoir-faire en la matière au profit de SOFIGIB. D'autant plus, la Banque Mondiale et l'Etat nous ont fait confiance grâce à la réussite du programme de Garantie Partielle de Portefeuille (GPP) pendant six ans à Madagascar », a-t-il enchaîné.

Sept experts envoyés. Il est à rappeler que ce fonds GPP a été mis en place depuis 2014 à Madagascar. Il appuie actuellement 6.746 MPME pour un encours de crédit de plus de 433 milliards Ar auprès de neuf

établissements prêteurs. En revenant sur le contrat d'assistance technique à SOFIGIB, « sept experts de Solidis seront envoyés au Burkina Faso pour assurer cette mission qui s'étale sur une période de 14 mois. Cette assistance technique sera axée sur l'opérationnalisation de ce programme GPP Burkinabé qui comprend trois guichets, à savoir MPME, femmes entrepreneures et guichet agricole. Ces experts interviendront notamment sur le système d'information, la gestion des risques et les négociations de partenariat avec les banques et les institutions de microfinance ainsi que la gestion environnementale et sociale », a évoqué Hariniaina Rajaobelison, le Secrétaire général de Solidis.

Relance des activités touristiques : Pourquoi attendre le gouvernement ?

RANAIVO | LA GAZETTE DE LA GRANDE ÎLE | 01 OCTOBRE 2020

Les conséquences de la crise sanitaires sur le secteur touristique ne sont pas négligeables. Il faudra encore plusieurs mois avant que les activités liées au tourisme puissent reprendre leur cours normale. En ce qui concerne la venue des touristes étrangers, la suspension des vols internationaux a été une des principales causes des difficultés rencontrées par ce secteur. Normalement, les vols reliant la Grande Ile à La France vont reprendre le 23 octobre prochain. En attendant, les opérateurs touristiques ne verront pas encore de touristes étrangers parmi ses clients. Pourtant, d'après les informations recueillies auprès d'un établissement hôtelier de la capitale, ce sont surtout les apports en devises qui constituent leurs principaux chiffres d'affaire. Sans les touristes étrangers, c'est plus du tiers de leurs recettes qui a été supprimé durant la pandémie. Actuellement, les bénéfices

qu'un établissement peut faire en un mois ne sont même pas suffisants pour assurer les dépenses de fonctionnement, en particulier les salaires des employés ou encore les factures d'eau et d'électricité. La seule solution trouvée par ces opérateurs est donc la promotion du tourisme local. D'après ces opérateurs, cette option leur permettra de collecter un peu de bénéfice pour faire fonctionner leurs activités. Mais il ne faut pas oublier une autre réalité qui pourra avantager Madagascar en ce qui concerne ce secteur. La Grande île n'a été que très peu touchée par la pandémie avec un peu plus de 200 décès en cinq mois. Les opérateurs doivent ainsi contacter tous leurs partenaires étrangers en vue de relancer leurs activités. Au lieu d'attendre le gouvernement, dont la mission est de faciliter la venue des touristes, le relance de ce secteur doit surtout venir des opérateurs eux-mêmes.

Loi sur le développement industriel à Madagascar - Un point de discorde dans le document

SOLANGE HERINIAINA | LA VERITÉ | 01 OCTOBRE 2020



Deux années d'attente du décret d'application de la loi sur le développement industriel à Madagascar (LDIM). L'Alliance pour l'industrialisation durable de Madagascar, regroupant cinq organisations - à savoir le Syndicat des industries de Madagascar (SIM), le Groupement du patronat malagasy (FIVMPAMA), la Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM), la Solidarité syndicale de Madagascar (SSM) ainsi que le Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (CREM) - poursuit son lobby auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) jusqu'à ce jour afin d'accélérer la mise en œuvre de ladite loi. Selon le président de ladite alliance, Rivo Rakotondrasanjy, hier

à Ankadifotsy, un seul point pose problème dans le contenu du document. « Il s'agit de la création d'une agence nationale industrielle. Cet organisme se charge de la sélection des projets industriels prioritaires dans le pays. Pourtant, le ministère de tutelle évoque la création d'une structure parallèle à celle de l'Etat car un département rattaché au ministère s'occupe déjà de ce volet. Toutefois, l'avantage de cette structure relève de son caractère mixte, c'est-à-dire représentant à la fois le secteur privé et le secteur public. Nous essayons actuellement de trouver un consensus sur ce sujet », rapporte-t-il.

Vu la lutte que ces opérateurs mènent dans la promotion de l'industrialisation

à Madagascar, ces membres fondateurs ont réactualisé leur chartre ainsi que leur règlement intérieur dans le but de s'ouvrir au grand public. « Auparavant, seuls nos groupements sont membres de l'alliance. Dorénavant, nous faisons appel aux concitoyens malagasy à se joindre à nous afin de bâtir ensemble un Madagascar industrialisé, pleinement indépendant et souverain, et qui met les besoins de ses citoyens, producteurs, travailleurs et chercheurs au centre de toute politique économique. Notre objectif consiste à influencer l'Etat pour qu'il fasse de l'industrialisation sa priorité, condition primordiale pour le développement du pays », poursuit Rivo Rakotondrasanjy.

Réouverture des vols à Nosy-Be : Ethiopian Airlines obtient gain de cause

MARC A. | MA-LAZA | 01 OCTOBRE 2020

La compagnie Ethiopian Airlines a finalement obtenu gain de cause auprès du gouvernement malgache. Dans un communiqué officiel en date du 29 septembre 2020, le ministre malgache des Affaires Etrangères et celui des Transports et de la Météorologie ont autorisé la compagnie de ramener les propriétaires et gérants d'établissements touristiques de Nosy-Be. Mais auparavant, chacun devra en faire la demande à l'Aviation Civile de Madagascar, qui lui délivrera par la suite une autorisation d'embarquement. Les passagers seront soumis aux règles imposées par le gouvernement comme un test PCR négatif 72 heures avant embarquement et un contre-test à l'arrivée. Le 28 septembre, les dirigeants de la compagnie Ethiopian Airlines avaient menacé de ne pas reprendre les vols à destination de Nosy-Be

prévus le 1er octobre, si les frontières de Madagascar ne sont pas rouvertes. Dans une lettre adressée autorités malgaches, la compagnie éthiopienne s'est plainte de ne pas pouvoir embarquer les résidents de Madagascar dans la mesure où on leur réclamait de présenter un billet aller-retour. Par ailleurs il était interdit à la compagnie de transporter des passagers désirant seulement rendre visite à leur famille. La compagnie a alors qualifié de « non viable » ces restrictions relatives à la destination Nosy-Be. Ces doléances de la compagnie ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

Au final, la situation semble revenir à la normale pour Ethiopian Airlines. La destination Nosy-Be devrait reprendre ce 1er octobre.

Premier vol opéré par Ethiopian Airlines: 25 résidents de Nosy Be rapatriés

RIANA R. | LES NOUVELLES | 01 OCTOBRE 2020

La compagnie Ethiopian Airlines pourra finalement ramener des travailleurs-résidents de Nosy Be à bord de ses premiers vols à destination de l'île aux Parfums. Parmi les 154 passagers en provenance d'Addis-Abeba qui arriveront ce jour à l'aéroport de Fascène, 25 sont des résidents de Nosy Be.

Dans le cadre de la relance des activités touristiques sur l'île aux Parfums, 154 passagers arriveront ce jour à l'aéroport de Fascène. Parmi eux, 25 sont des résidents de Nosy Be, bloqués dans d'autres pays en raison de la fermeture des vols internationaux depuis mars. Le reste est constitué de touristes, mais aussi d'hommes d'affaires qui ont déjà initié leur business dans l'île, a fait savoir le ministre des Transports, du tourisme et de la météorologie, Joel Randriamandranto, lors d'un entretien qui s'est déroulé, hier.

Dans une lettre de «demande de support à tous les opérateurs de Nosy Be», en date du 28 septembre, la compagnie Ethiopian Airlines a annoncé que le permis d'exploiter la desserte Nosy Be «a été délivré avec de nombreuses restrictions. L'Ethiopian Airlines n'est autorisé à transporter des touristes qu'avec des billets aller-retour». La compagnie de poursuivre que l'opération «n'est pas économiquement viable pour Ethiopian Airlines».

Questionné à ce sujet, Joel Randriamandranto avance qu'il s'agit d'une «maladresse de la part de la compagnie Ethiopian Airlines. Nous avons déjà tenu une réunion à ce sujet après avoir su que des résidents de Nosy Be comptent revenir sur l'île pour poursuivre leurs activités. Nous avons ensuite demandé à la compagnie éthiopienne de remettre la liste de ces passagers».

Une demande adressée à l'ACM exigée

Dans un communiqué en date du



29 septembre, le ministère des Affaires étrangères (MAE) et celui des Transports, du tourisme et de la météorologie (MTTM) ont informé que les propriétaires et responsables d'établissements touristiques à Nosy Be «ont la possibilité d'embarquer dans les premiers vols affrétés par Ethiopian Airlines à destination de Nosy Be. Leurs cas entrent dans le cadre du rapatriement des travailleurs étrangers résidant à Madagascar».

Toutefois, chaque travailleur-résident doit adresser une demande à la direction générale de l'Aviation civile de Madagascar (ACM) qui par la suite, délivrera une autorisation d'embarquement tout en respectant les mesures sanitaires imposées pour toutes personnes qui entrent dans l'île de Nosy Be.

Outre Ethiopian Airlines, quatre autres compagnies sont autorisées à opérer des vols sur l'île de Nosy Be. Il s'agit notamment d'Air Austral, Air Link, Neoss et Bluepanorama.

«Air Austral et Air Link prévoient de reprendre la desserte Nosy Be vers mi-novembre, le temps de mettre en place la programmation en ligne et de vendre les places. Quant aux deux autres compagnies, elles opèrent des vols charter sur Nosy Be, ce qui nécessite beaucoup plus de préparation. Elles reprendront les vols à destination de Nosy Be vers la fin de l'année car il faut quand même assez de temps pour vendre leurs produits mis en place avec la collaboration des hôtels présents à Nosy Be», a expliqué le ministre des transports.

Alimentation en eau : des «UTC» à installer dans huit quartiers de Tana

FAHRANARISON | LES NOUVELLES | 01 OCTOBRE 2020

Innovant et répondant aux exigences des normes internationales, ce projet se démarque du fait que toutes les étapes de traitement de l'eau se font dans un container. L'eau ainsi traitée est ensuite injectée sur les réseaux de distribution existants. Le but du projet est d'alléger, voire mettre fin aux problèmes d'alimentation en eau dans les zones périphériques, mais aussi d'améliorer le débit et la pression d'eau dans la capitale.

La commune d'Alasora est la première localité à avoir bénéficié de tel projet avec l'installation d'UTC d'une capacité

de 100m³/h au niveau d'Ankadindratombo. Une intervention similaire va s'opérer par la suite dans sept autres zones en souffrance d'approvisionnement en eau. Ce sera le cas, entre autres, à Amoronakona où une UTC de la même capacité sera installée pour approvisionner Ambohimangakely et la zone Est. Les communes d'Ampitatafika, Tanjombato, Bemasoandro Itaosy, Ambohidrapeto, Ankadimanga, Ivato et Sabotsy-Namehana figurent également parmi les quartiers touchés par cette initiative. Notons que les appareils comportant ces UTC sont déjà arrivés à Mandroseza, et leur installation se fera incessamment.

Retour en force des embouteillages : la centralisation du pays en cause

TIANA RAMANOELINA | LES NOUVELLES | 02 OCTOBRE 2020

C'était peut être le seul avantage du confinement : les embouteillages avaient totalement disparu de Tananarive, à toute heure du jour et de la nuit. Mais ils sont de retour. Et les Tananariviens endurent de nouveau ce calvaire. Plus que jamais. Les causes ? Tout le monde les connaît : trottoirs inexistantes et piétons qui marchent sur la route, taxi be qui s'arrêtent n'importe où, ornières qui font ralentir, charrettes lentes, voitures en panne, conducteurs qui réparent au milieu de la chaussée sans se gêner... En résumé : incivisme et vétusté des infrastructures.

Mais pour l'économiste et chef d'entreprise, Faly Ramakavelo, "le fond du problème, c'est la concentration du pouvoir économique à Antananarivo", annonce-t-il. "Tant qu'il n'y aura pas de véritable réforme sur la décentralisation, le problème ne va pas se régler et tout le monde va venir à Antananarivo car les autres localités ne détiennent pas de pouvoir économique", argumente celui qui dirige l'école hôtelière Vatel.

Pour lutter contre les bouchons, les autorités ont déjà annoncé des travaux urbains. Insuffisant, selon Faly Ramakavelo : "On ne règlera pas le fond du problème avec la construction des autoroutes, des "flyover" [des rocales aériennes, NDR] ou encore des rocales", explique-t-il.

En effet, Tananarive concentre un tiers du PIB de Madagascar. "Sur 28 584,8 milliards d'ariary du PIB national réalisé en 2015, 8 451,3 milliards, soit 30% ont été inscrits à l'actif du mouvement d'affaire des entreprises tananariviennes", souligne le Projet d'élaboration du Schéma Directeur pour le Développement de l'Axe Économique Antananarivo-Toamasina, sorti par l'INSTAT en juin 2017.

Trois heures pour aller travailler

Ceux qui ont gardé leur emploi après la crise du Covid-19 doivent aujourd'hui prendre des dispositions spéciales pour ne pas perdre du temps et arriver tard au travail. Certains ont préféré opter pour le transport en deux roues, c'est-à-dire les motos taxis même si la plupart sont dans l'informel.

Tsiory, un salarié et un père de famille est confronté à ce problème tous les jours. "Je dois quitter ma maison vers 5 heures du matin pour arriver au travail à 8 heures", regrette-t-il. Il est salarié dans une entreprise à Tana ville, mais habite à Fenoarivo, à une dizaine de kilomètres à l'ouest. "Les bouchons, c'est un stress supplémentaires que j'ai du mal à gérer, déplore-t-il. De plus, les employeurs ne veulent rien savoir : si vous arrivez en retard, ils vous déduisent un bout de votre salaire".



Ce dernier essaie tant bien que mal d'éviter les embouteillages du côté d'Ampitatafika et d'Anosizato. "En plus, la routine sera toujours la même quand les enfants reprendront le chemin de l'école", ajoute-t-il.

De son côté, la Commune Urbaine d'Antananarivo et notamment la Direction des Transports et de la Mobilité Urbaine (DTMU) déploie tous les efforts nécessaires pour décongestionner la circulation dans Tana Ville. Au mois de mai dernier, ils ont débuté une vaste campagne de sensibilisation suivie de l'opération "sarety" (litt. charrettes). Ils souhaitent surtout rappeler aux utilisateurs de ces véhicules à tractions humaines qu'il est interdit de circuler en dehors des heures indiquées (avant 7h du matin, de 10h à 12h, et de 14h à 16h). Cette opération a été menée avec la collaboration la police municipale et nationale

Les autorités ont aussi procédé à la mise en fourrière de plusieurs voitures qui stationnaient dans les zones interdites ou qui étaient garées en double file ou sur les trottoirs. En outre, une opération "d'enlèvement des épaves et des voitures laissées à l'abandon sur la voie publique" a été menée. Enfin, les piquets illicites et gênant la

circulation ont été également enlevés. D'ailleurs, le nouveau Code municipal de l'hygiène (CMH) consacre toute une série de dispositions pour l'enlèvement de tous les obstacles susceptibles de gêner la circulation et donc de causer des embouteillages.

La police tente de fluidifier le trafic

Aux heures de pointe, les points chauds se transforment en deux voie de même sens, comme les axes Ankadievo-Filatex, Ampitatafika vers Anosizato, Itaosy et Ampasika, Ambohibao et Andranomena, Ilafy et Analamahitsy, Mahazo vers Ampasapito. Ce doublement des voies peut se produire jusqu'à six fois dans la même journée. Plusieurs agents supplémentaires sont aussi dépêchés pour prêter main forte, en plus des effectifs initiaux, sans oublier la dotation en matériel, notamment pour les motards. En outre, les agents communiquent entre eux en permanence pour mieux cerner le trafic. "Les agents de circulation commencent à travailler dès 6 heures du matin et restent en poste jusqu'à la fin des embouteillages, en général à 18 heures 30, souligne le coordonnateur des agents de la circulation. Après cela, d'autres agents prennent le relais : il y a toujours une continuité surtout sur les grands carrefours."

Tourisme – Redémarrage en douceur sur l'île aux parfums

HARILALAINA RAKOTOBÉ | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 02 OCTOBRE 2020

L'aéroport de Fascene accueillait hier ses premiers touristes internationaux. L'enthousiasme se reflétait sur le visage de tous les autochtones présents.

Partagés entre recul et optimisme, les acteurs touristiques de Nosy Be sont venus en nombre à l'aéroport de Fascene hier pour tâter le terrain à l'occasion de l'ouverture officielle du ciel de l'île aux parfums aux touristes internationaux. L'accueil chaleureux faisant la réputation de l'île, teinté d'un folklore typique de la région, attendait la centaine de passagers débarquant du premier vol post covid affrété par Ethiopian Airlines en provenance d'Addis Abeba.

« Nous sommes venus à Fascene pour voir les réalités dans lesquelles les touristes sont accueillis. Une manière de rassurer les potentiels clients auprès desquels nous prospectons présentement. Depuis janvier, nos activités ont littéralement cessé. Auparavant à la même époque nous enregistrons plus de deux cents arrivées par semaine en provenance d'Italie et de Pologne. Pour le moment, nous n'avons enregistré aucun enregistrement de réservation malgré l'annonce de la réouverture du ciel. Nous comptons sur ces derniers mois pour espérer rebondir ne serait-ce que pour arrondir les angles » explique Tsangidy Lucie, responsable chez Sound's Travel and Leisure, une agence de voyages

de l'île. À sa manière, la responsable avance que la réouverture de Nosy Be à l'international constitue un tournant clé pour la relance économique de l'île malgré l'incertitude qui plane sur le secteur touristique.

L'île compte un peu plus de deux cent cinquante établissements touristiques selon les chiffres de l'office régional du tourisme. Avec l'arrivée des trois premiers vols, hier, samedi et mardi prochain, le taux de remplissage s'élève à un peu plus de 20%. Un chiffre qui enthousiasme les opérateurs si tant est que les arrivées et réservations restent sur cet élan.

Habités

Pourtant mis à part Ethiopian Airlines, une seule compagnie parmi les cinq autorisées à exploiter la ligne Nosy Be a annoncé prévoir des vols prochainement. « Les représentants d'Air Link sont aussi venus à Fascene aujourd'hui pour voir la sûreté des protocoles et mesures entrepris pour l'accueil des voyageurs. La compagnie prévoit de programmer ses vols à partir du mois de décembre mais n'exclut pas d'avancer cette date selon l'évolution de la situation » assure Joel Randriamandranto, ministre du Transport du tourisme et de la météorologie.



Le ministre du Tourisme accueille les premiers passagers pour les rassurer.

Les premiers touristes internationaux qui ont débarqué à Fascene hier étaient majoritairement constitués d'habités de la destination et des activités particulières disponibles uniquement sur l'île. Des voyageurs qui n'attendaient que l'ouverture de Nosy Be pour venir sur l'île. « Charge pour nous de promouvoir la destination auprès d'un public plus large qui ira au-delà de ces habitués. L'idée étant de renforcer la présence de la destination en ligne à travers les campagnes ciblées » rajoute Boda Narijao, président du conseil d'administration de l'office national du tourisme.

Ouverture limitée du ciel de Nosy Be - Air Link emboîtera le pas d'Ethiopian Airlines

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 02 OCTOBRE 2020

Enthousiasme. La compagnie aérienne sud-africaine, Air Link, reprendra bientôt ses vols à destination de Nosy Be. Les responsables au niveau de la compagnie ont, en effet, effectué une descente à l'île aux parfums et aux fleurs hier, à l'occasion de la reprise limitée des vols internationaux. « Ils ont voulu constater de visu les dispositions sanitaires mises en place afin de contenir la propagation de la pandémie de coronavirus dans le pays mais aussi pour discuter avec les autorités sur place. Ils prévoient alors un retour sur la desserte au début du mois de décembre prochain.

Toutefois, ils feront de leur mieux pour avancer cette date de retour, vers la moitié du mois de novembre. Plusieurs paramètres devront encore être considérés », a rapporté Joël Randriamandranto, ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie. Avec les préparations à la reprise de ses vols sur Nosy Be, Air Link se concentrera surtout sur la recherche de clients. A noter qu'elle fait notamment partie des cinq compagnies disposant d'un droit de trafics sur Nosy Be. Jusque-là, Ethiopian Airlines sera donc encore le seul à reprendre régulièrement ses vols.

Premières arrivées

Pour hier, le premier vol de la compagnie éthiopienne a atterri en début d'après-midi. Il a transporté en tout 113 passagers et une vingtaine de rapatriés. Des touristes en majorité. « Je suis venu à Nosy Be pour passer mes vacances avec ma famille

à Tsarabanjina. Cette île offre des paysages particulièrement uniques, c'est ce qui nous a convaincu de venir », affirme un touriste suisse. « Je suis un habitué de Nosy Be. Je viens presque chaque année pour les vacances. Cette année, je n'ai pas dérogé à la règle. J'ai juste attendu la reprise des vols et me voilà », s'est enthousiasmé un touriste pratiquant la pêche sportive. Ces voyageurs ont été accueilli en fanfare et dans le respect des protocoles sanitaires. « Cette première journée de reprise de vols à Nosy Be s'est déroulé sans encombre. Aucun passager n'a présenté de symptômes. Cependant par précaution et en application du protocole sanitaire en place, tous les passagers ont été testés et mis en quarantaine pour les deux prochains jours, dans leurs hôtels », ont notifié les responsables au niveau du ministère.

Le même avion est ensuite reparti vers 15h30 en embarquant près de 86 passagers à destination d'Addis-Abeba. « Ces passagers vont ainsi prendre des correspondances à cette destination, notamment pour l'Europe, les Etats-Unis mais aussi Dubaï », précisent-ils. Les prochains vols d'Ethiopian Airlines seront pour demain et mardi prochain. Dans tous les cas, les vols ne devront se succéder qu'à partir du 21 octobre prochain. Avec ces trois vols, le taux de remplissage des établissements dans la région devra atteindre les 25%, offrant des perspectives positives pour tous les opérateurs de la région.

Madagascar – BAD : Un prêt de 27 millions USD pour développer les chaînes de valeur agricoles à Atsimo Andrefana.

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 02 OCTOBRE 2020

Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) vient d'approuver un prêt de 27 millions USD pour Madagascar. Ce financement servira à mettre en œuvre le projet de développement de la zone de transformation agro-industrielle dans la région Atsimo Andrefana, dit PTASO. L'objectif consiste à développer les chaînes de valeur agricoles dans cette partie de l'île en commençant par les filières riz, pois du cap et maïs ; ainsi que l'exploitation des produits halieutiques et l'élevage des petits ruminants. Pour ce faire, le projet vise à développer des infrastructures tout en incitant le secteur privé à soutenir la transformation industrielle.

Réponse à la COVID-19. Etalé sur une période de cinq ans à compter de 2021, ce nouveau projet contribue non seulement à inverser la tendance des faibles performances répétées sur les plans agricole et économique, mais il doit également apporter une réponse aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Parmi les activités à financer, on peut citer entre autres la mise en place des infrastructures de base de la plateforme agro-industrielle de Toliara et des centres d'agribusiness à Ankililoake et Tanandava. L'amélioration des infrastructures de production agricole comme les périmètres

irrigués et les fermes aquacoles, ainsi que des infrastructures de mise sur le marché tels que les magasins de stockage et les pistes d'évacuation des produits, constituent également des actions prioritaires. Le renforcement des capacités des acteurs des filières agro-industrielle, pour ne citer que les services de l'État et les organisations de producteurs, n'est pas en reste.

Dupliquée au niveau national. Le PTASO couvrira près de 83.000 hectares dans cette région, tout en soutenant 152.000 bénéficiaires directs et 460.000 bénéficiaires indirects, dont environ 54,7% de femmes. À terme, il doit combler le retard de développement dans la région Atsimo Andrefana tout en créant des richesses et des emplois. « Ce projet consolide les investissements de la BAD dans la région sud-ouest, notamment la route RN9, le Corridor de facilitation du commerce, et les 23.000 hectares d'aménagements hydro-agricoles considérés comme des modèles de projets structurants à Madagascar », a expliqué le responsable du Bureau-pays, Cherif Mouhamed. Par ailleurs, cette initiative qui pourrait être dupliquée au niveau national pour assurer une meilleure transformation des produits agricoles.

Transformation numérique: 143 millions de dollars de la Banque mondiale.

ARH | LES NOUVELLES | 02 OCTOBRE 2020



La Banque mondiale a approuvé, le 29 septembre, un crédit de 140 millions de dollars du Mécanisme de financement complémentaire de l'Association internationale de développement (IDA), et une subvention de 3 millions de dollars du Mécanisme de financement mondial (GFF).

Le projet se concentrera sur la création d'un système de gestion de l'identité efficace et sûr, notamment en modernisant le registre d'état civil interopérable et les bases de données nationales d'identité. Dans cette optique, le projet mettra en place le Centre national d'enregistrement et d'identification des faits d'état civil, des procédures simplifiées d'enregistrement et de gestion des identités, un numéro

d'identification unique dès la naissance et une meilleure sécurité des données.

Authentification des données

Ce centre fournira les infrastructures et les processus nécessaires pour authentifier les données dans l'ensemble des services gouvernementaux, permettant ainsi une utilisation plus facile et plus rapide des données pour la fourniture de services. Cela facilitera également la notification régulière des événements d'état civil à des fins démographiques et de statistiques de l'état civil.

Cela étant, le projet contribuera aussi à améliorer la capacité du gouvernement à rationaliser et à numériser les services clés destinés aux citoyens et

aux entreprises, notamment ceux qui s'appuient sur le registre d'état civil et les bases de données nationales d'identité. Aussi, il est question d'accroître la résilience au changement climatique en réduisant la vulnérabilité des systèmes numériques et des services publics aux catastrophes naturelles.

Enfin, le projet adopte une approche de financement basée sur les résultats, y compris l'utilisation de conditions basées sur la performance. Il sera donc évalué par la part de la population qui obtient un nouveau justificatif d'identité comprenant son numéro d'identification unique et le nombre d'utilisateurs bénéficiant de services conformes aux nouvelles normes de service.

Relance de l'économie – ARO veut tirer profit de la nouvelle loi

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 02 OCTOBRE 2020

L'assurance ARO met à profit les rares « opportunités » offertes par la crise sanitaire pour opérer des changements avec la nouvelle loi sur l'assurance.

S'il y a une entreprise qui a pu s'en sortir malgré cette crise sanitaire, l'assurance Aro en fait sans doute partie. Évidemment qu'elle a enregistré des pertes dues au ralentissement des activités économiques mais elle a pu continuer à avancer. C'est durant le confinement que les changements majeurs, au niveau de l'équipe dirigeante, ont pu être menés afin de préparer l'avenir. La compagnie a pu s'adapter à la situation pour répondre à la demande croissante de souscriptions aux assurances. Le recours au télétravail et la digitalisation de ses services figurent parmi les facteurs ayant permis de réaliser cet objectif.

«La compagnie Aro a toujours été un précurseur en matière de digitalisation dans son secteur. D'ailleurs, nous misons beaucoup sur notre expérience dans ce domaine pour développer de nouveaux produits dans le cadre de notre marche vers la modernisation», déclare Lantonirina Andrianary, directrice générale de la compagnie Aro.

Et comme les activités des entreprises doivent continuer malgré la crise sanitaire, la dernière Assemblée

générale a mobilisé les moyens technologiques puisque les 200 actionnaires de la compagnie dépassent la limite autorisée des rassemblements à l'époque. Les décisions à cette occasion ont été prises par correspondance.

Assemblée différée

« L'article 118 de la loi n°2003-036 du 30 janvier 2004 sur les sociétés commerciales dispose que les décisions collectives peuvent être prises en assemblée générale ou par correspondance. Cette disposition a été reprise par le décret n°2004-453 du 6 avril 2004 fixant les modalités d'application de la loi n°2003-036. Le bulletin de vote ainsi que les projets de résolutions ont été transmis aux actionnaires avec la convocation » explique la directrice générale. Pour la date de la tenue de la dite assemblée, elle avait pu être différée de quelques mois à cause de la crise sanitaire et suite à une requête en date du 15 juin 2020 et ayant reçu l'accord du Tribunal du commerce d'Antananarivo.

«Pour ce qui est des décisions prises, relatives aux indemnités, le Conseil d'Administration n'a procédé à aucune augmentation... Le procès-verbal du

dernier Conseil d'Administration du 12 août 2020 relatif faisant foi », a-t-elle souligné.

La compagnie Aro entend se conformer à la nouvelle loi sur les assurances. Ce texte, prévoit, par exemple, l'ouverture du secteur des assurances à d'autres acteurs qui auront la possibilité de s'établir comme compagnie de réassurance, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Il y a également ce qu'on appelle Assurance indicelle qui est basée sur des chiffres en rapport aux activités. Dans le domaine agricole, par exemple, cela peut être les températures et le climat. Cette loi prévoit également l'extension des assurances dites obligatoires, limitées auparavant à l'assurance responsabilité civile sur les véhicules à moteurs.

Désormais, d'autres structures comme les assurances de construction ou les assurances scolaires seront également obligatoires. Ce texte prévoit également que les compagnies d'assurance seront désormais placées sous la supervision de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF), ce qui suppose un contrôle plus strict.

Protection de l'environnement : L'ambassade de l'Inde passe à l'énergie verte

ANTSARANA R. | MIDI MADAGASIKARA | 02 OCTOBRE 2020

Inauguration ce jour à l'ambassade de l'Inde à Tsaralalàna, qui va désormais passer à l'énergie propre et verte.

Lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution de l'environnement... Tels sont les objectifs communs de Madagascar et de l'Inde, qui sont tous deux membres de l'Alliance solaire internationale qui vise à promouvoir l'énergie solaire. Pour marquer encore plus son engagement, l'ambassade de l'Inde a annoncé qu'elle passera à l'énergie solaire à compter de ce jour, à l'occasion de la grande finale de la célébration de l'anniversaire de la naissance de Mahatma Gandhi. « C'est la première ambassade indienne au monde à devenir une ambassade à utiliser une énergie propre et verte avec l'installation de 8 KW de centrale solaire sur son toit. Le gouvernement indien a pour politique de promouvoir l'énergie propre et verte pour atténuer le changement climatique et atteindre les objectifs de développement durable. C'est dans le sillage de la vision de notre honorable Premier ministre Shri Narendra Modi de faire la transition vers une énergie propre et verte que l'Alliance solaire internationale a été fondée en 2018 », a indiqué l'ambassade de l'Inde à Madagascar, dans son

communiqué.

Engagés. A noter que Madagascar figure parmi les membres fondateurs de l'Alliance solaire internationale. Selon son ambassade à Madagascar, le Premier ministre indien a appelé à connecter l'approvisionnement en énergie solaire à travers les frontières, donnant le mantra de « One Sun One World One Grid » (OSOWOG) . Dans le cadre de ce programme OSOWOG, l'Inde envisage de disposer d'un réseau de transport d'électricité interconnecté à travers les nations pour la fourniture d'énergie propre. A noter que ce pays d'Asie dispose actuellement de 37 gigawatts d'électricité solaire installés et a relevé son objectif de capacité d'énergie renouvelable de 2015, initialement de 175 gigawatts, à 500 gigawatts d'ici 2030. C'est dans cette même optique que l'ambassade de l'Inde à Antananarivo a entrepris un projet d'installation de panneaux solaires sur son toit, pour passer à l'énergie solaire, en collaborant avec Vision Madagascar, une entreprise malgache.